La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVIII. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL, B.-C., MARDI MATIN, 19 JUIN 1866. No. 235.

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de

L. J GRENIER, de Sorel, FAILLI.

Les créanciers du failli sont notifiés qu'un premier et dernier bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert à l'inspection et aux oppositions, à mon Bureau, No. 295, Rue des Commissaires, tous les jours, entre dix et cinq-heures, jusqu'au (23) VINGT-TROISIEME jour de JUIN prochain, après lequel les dividendes qui y sont repartis seront payés.

L. TOURVILLE
Syndic.

Montréal, 28 mai 1866—218 l

Acte concernant la faillite, 1864

Les créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir en l'étude de MM. KELLY et DORION, Avocats, sis au No. 16, Petite Rue St. Jacques, en la cité de Montréal, le DIX-NEUVIEME jour de JUIN courant, à TROIS heures de l'après-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte susdit.

FRANCIS SCANTLION.

Montréal, 4 juin 1866—222 l

Acte concernant la faillite 1864.

Dans l'affaire de

J. B. GERMAIN, de l'Industrie, C. E., FAILLI.

Les créanciers du failli sont notifié de se réunir à mon bureau, No. 17, rue St. Sacrement, dans la cité de Montréal, LUNDI, le 25me jour de Juin 1866, à ONZE heures de l'avant-midi, pour l'examen public du failli et la disposition de ses affaires en général et qu'une première feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au 23 courant.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 5 juin 1866—224 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

BAZILIDE ROY, de St. Stanislas de Batiscan, comté de Champlain, C. E., FAILLI.

Les créanciers du failli susdit sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, auquel ils sont requis de produire leurs informations attestées avec les pièces justificatives dans deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 6 juin 1866—226 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

JAMES S. DIXON, FAILLI.

Les créanciers du failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, rue St. François-Xavier, dans la cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-CINQUIEME jour de JUIN, à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir un rapport sur les dettes qui restent dues sur le bilan et donner une décision quant à leur disposition.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 7 juin 1866—227 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

HELEN et WILLIAM BANSLEY, faisant affaires sous les nom et raison de H. & W. Bansley, de Québec, C. E., FAILLIS.

Les créanciers des faillis ci-dessus sont avertis qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets au soussignés, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 12 juin 1866—231 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

ANDREW MASON, Arrimeur et Entrepreneur, de Montréal, C. E., FAILLI.

Les créanciers du failli ci-dessus sont avertis qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 13 juin 1866—231 ds

Marchand et Archambault

AVOCATS,

No. 43, RUE ST. VINCENT, AU SECOND,

Montreal.

MM. M. et A. suivront les Cours des Districts de Joliette et d'Iberville et le Circuit de Verchères.

MED. MARCHAND | P. A. O. ARCHAMBAULT

2 avril. 171

LA GALERIE DES CONTEMPORAINS.

La MAISON LIVERNOIS a l'honneur de présenter aux amateurs du pays tout entier cette œuvre grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864, avec le concours d'un certain nombre de personnes compétentes. Cette grande photographie comprend un groupe des hommes les plus distingués dans toutes les classes de la société. On y voit tous les Evêques actuels du pays et les principaux membres du clergé canadien, le Gouverneur-Général, les Ministres actuels de la Couronne, les Juges de toutes les Cours, les membres les plus notables des deux Chambres, &c, &c, &c

La direction de la Maison Livernois espère que ce travail, l'un des plus grands qui ait paru, en ce genre, en ce pays, sera accueilli avec faveur et apprécié comme une œuvre patriotique, comme c'était la pensée du fondateur de cet établissement.

Le prix de chaque photographie est de $2.00. Des listes de souscription sont déposées chez les principaux Libraires et dans les bureaux des journaux de Montréal.

Québec, 26 mai 1866. 217 dm

G. I. BARTHE,

Syndic Officiel

POUR LE DISTRICT DE RICHELIEU,

SOREL, C. E.

24 Mars 1866. um 164

Important pour les Capitalistes

Le soussigné a reçu instruction de disposer par vente privée de

L'OTTAWA HOTEL,

GRANDE RUE ST. JACQUES, PRÈS DE LA RUE McGILL.

En offrant cette bâtisse en vente au public de Montréal, il n'est pas nécessaire d'en faire une description ni de s'étendre sur les avantages que présente sa situation dans la place la plus importante de la cité. Cependant, pour l'avantage des capitalistes éloignés, qui desirent un placement sûr et avantageux, il est peut être bon de dire que la bâtisse en question *couvre une superficie de* 5850 *pieds*, avec un front de 65 pieds sur la Grande Rue St. Jacques, sur une profondeur de 90 pieds avec droit de vue en arrière; elle est en pierre de taille, à quatre étages et est divisée et disposée de manière à faire un hôtel de première classe.

Si l'on préférait diviser la bâtisse en établissements de détails, on pourrait aisément le faire, à peu de frais, parce qu'elle a été construite dans ce dessein par le propriétaire. Les nombreuses demandes de magasins de détails dans cette rue, augmentent les loyers, et le fait que cet endroit est devenu le plus fashionable et le plus agréable de la ville, des bâtisses publiques ayant été élevées à grands frais sur l'un et l'autre côté, contribue à rendre cette occasion plus importante pour ceux qui désirent faire un bon placement, qui ne fera qu'augmenter de valeur d'année en année.

Si cette bâtisse est destinée à servir d'hôtel de première classe, sa situation et sa proximité des centres du commerce, des steamers, des stations de chemins de fer et des édifices publics en général, devront lui attirer comme par le passé les faveurs du public voyageur et commercial.

PRIX BAS. CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples détails, s'adresser personnellement ou par lettre à

WM. A. CURRY,
Agent d'Immeubles,
84, Grande Rue St. Jacques.

13 juin—230 si

Fermes et Moulin de Prix A VENDRE,

SITUES DANS LA PAROISSE DE ST. COLUMBAN,

Comté des Deux-Montagnes.

A LA COTE ST. GEORGE:

Lots Nos. 27, 28 et 29, contenant environ 270 acres, faisant face à la la grande route qui conduit à St. Scholastique.

A LA COTE ST. PAUL:

Lots Nos. 18 et 19, contenant environ 180 acres bons logements, magasins, fourneaux à potasse et dépendances.

— AUSSI : —

Un lot abondamment couvert de bois, contenant environ 40 acres, situé entre la Côte St. Nicholas et la Côte St. Paul.

MOULIN A SCIE ET A TAN

Avec environ 5 acres de terre y attachés. Le site du moulin est un des meilleurs du pays.

Pour plus de détails s'adresser à

WM. A. CURRY,
Agent d'immeubles,
84, Grande Rue St. Jacques

4 juin—222 um k

MAISON A VENDRE.

Un lot de 33 x 80 avec maison en bois, contenant deux logements dessus érigés, étant les Nos. 293 et 295, rue St Constant.

Prix et conditions raisonnables.

S'adresser à

WM. A. CURRY,
Agent d'immeubles,
84, Grande Rue St. Jacques

4 juin—222 um k

JOHN JAMES BROWNE,

ARCHITECTE,

A TRANSPORTÉ SON BUREAU

AU

No. 122, Grande Rue St. Jacques

16 juin. 233 us k

Conditions pour l'approvisionnement de la Glace pour l'année 1866,

Qui sera livrée tous les jours (deux livraisons le samedi pour l'usage du dimanche) du 1er de Mai au 1er d'Octobre :

10 livres par jour pour la saison				$4.00
20	"	"	"	6.00
30	"	"	"	8.00
40	"	"	"	10.00
50	"	"	"	12.00
10 livres par jour pour un mois				1.0
20	"	"	"	1.50

La glace sera fournie pendant le mois d'octobre aux personnes qui le désireront à un prix extra, comme suit :

Pratiques pour la saison,	20 liv. par jour.			$1.50
"	"	10	"	1.00
"	au mois	20	"	1 50
"	"	10	"	1.00

Durant ce mois la glace sera livrée 3 fois par semaine.

On s'occupera de suite des plaintes qui pourraient être faites contre les conducteurs pour négligence ou autre cause.

☞ Paiements, comme d'ordinaire, comptant.

Les hôtels, bâteaux-à-vapeur et compagnies publiques seront approvisionnés par contrat à des conditions libérales.

WOODMAN & STEWART,
19 avril—185 dm No. 640, rue Craig.

COMPAGNIE DE NAVIGATION INTERIEURE DES VAPEURS CANADIENS,

LIGNE

DE LA MALLE ROYALE

ALLANT A

BEAUHARNOIS, CORNWALL, PRESCOTT-BROCKVILLE, GANANOQUE, KINGSTON, COBOURG, PORT HOPE, DARLINGTON, TORONTO, ET HAMILTON.

EN DROITE LIGNE SANS TRANSBORDEMENT.

Les Steamers de cette ligne magnifique, commenceront à voyager régulièrement immediatement après l'ouverture du Canal Lachine, Mercredi, le 2 Mai prochain.

Les frets seront envoyés *avec la plus grande dépêche*, et à aussi bas prix que les *bateaux* de fret ordinaire.

Le fret peut être envoyé à l'entrepôt, bassin du Canal, SAMEDI, le 28 courant.

Pour des billets ou autre information, s'adresser à PETER FARRELL, au Bureau du Fret, Bassin du Canal, ou au Bureau, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Bureau de la Navigation Intérieure des Steamers Canadiens, 73, Grande Rue St. Jacques.

28 avril—193 a k

DeBELLEFEUILLE & TURGEON,

AVOCATS,

No 36, Rue St. Vincent.

7 juin. 225—dm

SEL DE LIVERPOOL

QU'ON EST A DÉCHARGER du *VANSKABET*

2,500 SACS

A vendre par

JOHN ANDERSON & CIE,
Carré de la Douane.

16 juin—233 ti

VERRES.

ON EST A DÉBARQUER

QUELQUES CAISSES

DE

Verres découpés, à cotes et unis

E. MAITLAND, TYLEE & Cie.

16 juin—233 ti

A VENDRE

Une MAISON à deux étages, couverte en ferblanc et ayant huit logements; elle est située sur la rue St. Ignace, coin de la rue Craig, quartier Ste. Marie. Aussi, une autre MAISON, sise derrière le Collége des Frères du faubourg Québec, sur la rue Blake. S'adresser à

A. ST. AMOUR,
23 mai—213 umk Rue Durham, No. 75

Vente par Autorité de Justice.

Seront vendus aux plus offrants et derniers enchérisseurs, dans le Bureau des Notaires soussignés, Petite Rue St. Jacques No. 24, LUNDI, le NEUF de Juillet prochain, à DIX heures précises du matin, les propriétés ci-après désignées appartenantes, savoir : Le premier lot à la succession de feue Dame Catherine Girard, dit Lavérité, femme de M. Pierre Monet dit Boismenu, et le second lot, à la communauté de biens qui a existé entre le dit M. Pierre Monet dit Boismenu et la dite feue Dame Catherine Girerd, son épouse, savoir :

1o UN LOT DE TERRE ou emplacement situé au faubourg St. Laurent, de la cité de Montréal, contenant 45 pieds de front, sur 180 pieds, plus ou moins, de profondeur, borné en front par la rue Bleury, en arrière par Félix Charbonneau, d'un côté par Thomas Morgan et d'autre côté par François Pepin, avec une maison de bois, une bâtisse en briques adjaçante à la maison et une écurie dessus construits.

2o. UN LOT DE TERRE, étant la moitié sud est du lot numéro neuf des emplacements de la neuvième portion de la partie supérieure du Fief Closse, contenant vingt pieds de front y compris la moitié du passage ci-après mentionné, sur soixante-dix pieds de profondeur, plus ou moins, borné en front, par la continuation de la grande rue du faubourg St. Laurent, en arrière par le lot No. 20, du côté nord-ouest, par l'autre moitié du lot No. 9, appartenant à David Labranche, et du côté sud-est par Veronique Rousson, avec une maison de pierre, 2 autres bâtiments dessus construits, avec le droit de mitoyenneté dans un passage de huit pieds de largeur sur trente-six pieds de profondeur, avec le droit par le dit David David Labranche, ses hoirs et ayant cause, de bâtir au-dessus du dit passage, lequel n'aura pas moins de dix pieds de hauteur, et sera entretenu à frais communs par les dits propriétaires du lot numéro neuf.

Pour les conditions, s'adresser aux soussignés

J. A. LABADIE, N. P.
J. E. O LABADIE, N. P.

Montréal, 18 juin 1866—234 ts n

Pension Demandée.

Un JEUNE MONSIEUR qui arrive d'Angleterre, désire une PENSION dans une Famille Française respectable. Conditions libérales.

S'adresser en Anglais à

BAUKHAGE, BEAK & CIE,
16 juin—233 p 481, rue St. Paul.

Place Demandée

Un jeune homme de 21 ans, sachant l'anglais et le français, désirerait se placer comme STOREMAN; il peut fournir les meilleures recommandations. Ceux qui en auraient besoin pourront s'adresser à ce bureau.

13 juin—230 usp

1866 COMPAGNIE 1866

DES

Vapeurs Oceaniques de Montreal

ARRANGEMENTS D'ETE.

Les passagers sont enrégistrés pour Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Les Billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe :

Moravian	2650 tons..	Capt. Aiton	
Peruvian	2600	" ..	Capt. Ballantine
Hibernian	2434	" ..	Lt. Dutton, RNR
Belgian	2400	" ..	Capt. Brown
Nova-Scotian	2300	" ..	Capt. Wylie
North-American	1780	" ..	Capt. Kerr
Damascus	1600	" ..	Capt. Watt

Transportant les Malles du Canada et des E.-U

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS durant la saison, arrêtant à Loch Foyle (Londonderry) pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants :

St. David	1650 tons..	Capt. Aird	
St. Andrew	1432	" ..	Capt. Scott
St. George	1468	" ..	Lt Smith, R.N.R.
St. Patrick	1207	" ..	Capt. Trocks

Voyageant entre le Clyde, Québec et Montréal (touchant à Kingstown, Dublin, pour prendre les passagers) à des intervalles réguliers durant la saison navigable du St. Laurent.

LIGNE DE LIVERPOOL—DE QUEBEC :

Moravian	Samedi, 26 Mai
Damascus	Samedi, 2 Juin
St. David	Samedi, 9 Juin

Prix du passage de Québec à Londonderry ou Liverpool :

CABINE..... $70 et $80
(Suivant les accommodements.)
ENTREPONT..... $25

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particuliarités, s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues de Youville et Commune,
207 Montréal.

A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

Située au Village de Belœil

A proximité des chars et vapeurs

OCCUPÉE CI-DEVANT

COMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES

DE

FEU P. MALOT, ECUIER,

Bâtie d'une grande maison de briques munie de tuyaux pour l'eau et entourée de belles plantations, deux vastes hangars pour le grain (dont l'un en pierre), un autre hangar pour le bois et les voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin spacieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai sur la rivière; en un mot, l'une des places de commerce des plus avantageuses et des plus agréablement situées de toute la rivière Chambly.

Cette propriété, avec toutes les bâtisses et améliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui qui l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre en vente pour moins que la moitié du prix qu'elle a coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

—o—

IL EST AUSSI A VENDRE

A TRES-BONNE COMPOSITION

PLUSIEURS

BONNES TERRES

DANS

Belœil et St. Jean-Baptiste.

S'adresser à

J. B. BROUSSEAU,
Avocat,
No. 53, Petite Rue St. Jacques

Ou au

Dr. J. B. BROUSSEAU,
Station de Belœil.

31 octobre—45

Pharmacie Jacques-Cartier

GLOBENSKY, FILS & Cie,

21—PLACE JACQUES-CARTIER—21

Les soussignés informent le public qu'ils ont ouvert une PHARMACIE où ils auront toujours un assortiment complet de Drogues, Parfumeries, Médecines Brevetées, Brosses à Cheveux et à Dents, Peignes, &c, &c. Ils espèrent, par la qualité et le prix de leurs marchandises, mériter l'encouragement public.

B. GLOBENSKY, M. D.,
CHS. P. L. DE MARTIGNY,
B. J. A. GLOBENSKY.

Montréal, 1er juin 1866.

—o—

Les soussignés informent aussi le public qu'ils sont les seuls Pharmaciens qui vendent le fameux SIROP PECTORAL DU Dr. GLOBENSKY pour toutes espèces de Toux, Rhumes, Asthme, Bronchites, Coqueluche Consomption et Vomissement de Sang des Poumons.

On peut voir par ce qui suit l'infaillibilité de ce Sirop :

(Extrait d'une lettre du Rév. J. A. Devine, M. A.)

Mon cher Docteur,

C'est un sensible plaisir pour moi de pouvoir reconnaître l'habileté de votre traitement pour mon affection des bronches. Enracinée qu'elle était chez moi depuis plusieurs mois avant de me placer sous vos soins, je suis certain que vous serez heureux d'apprendre que vous avez accompli chez moi une cure complète.

Je suis, mon cher Docteur,
Votre ami reconnaissant,
J. A. DEVINE, M. A.,
1241, Rue Dorchester, ouest.

Montréal, 17 sept. 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)

Messieurs,

Je crois de mon devoir, dans l'intérêt public, de dire ici qu'il y a déjà plusieurs années je fus pris d'une maladie de poitrine accompagnée de crachement de sang et de matières, qui me fit souffrir pendant dix ans, sans que j'eusse jamais pu obtenir de soulagement efficace quoique je fusse traité par les premiers hommes de l'art.

En 1863, je me mis sous les soins du Dr. Globensky et je suis heureux de reconnaître que je commençai immédiatement à me sentir beaucoup mieux et après quelques mois je fus complètement guéri. Je jouis maintenant d'une santé parfaite et c'est avec reconnaissance que je puis dire que je dois au Dr Globensky le bienfait de la vie et le pouvoir de vaquer à mes affaires comme par le passé.

Je suis, Messieurs,
Votre obt. serviteur,
F. X. SAUCIER,
Marchand de fleur,
No. 179, Rue des Commissaires.

ontréal, 17 mai 1866.

(Au Dr. Globensky, Montréal.)

Mon cher Docteur,

J'ai beaucoup de plaisir à vous dire qu'ayant été attaqué d'une maladie de poitrine dont je souffris pendant neuf ans, et qui me faisait éprouver une grande difficulté à respirer et un enrouement qui m'empêchait de parler pendant des mois entiers, je suivis votre traitement pendant quelque temps et je fus radicalement guéri.

Je demeure, avec reconnaissance,
Votre obt. serviteur,
RÉMI PRÉVOST, J. P.,
Marchand de fleur,
Rue St. Laurent.

Montréal, 25 mai 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)

Messieurs,

Je certifie avoir été guéri dans l'espace de deux jours d'un rhume tenace que j'avais depuis deux mois et qui était encore dans toute sa vigueur, avec une petite bouteille du *Sirop Pectoral du Dr. Globensky*, qui ne m'a coûté que 60 centins.

T. LAMBERT, Tbaconiste,
114 et 116, Rue Notre-Dame

Montréal, 2 juin 1866.

—o—

Ce Sirop est à vendre chez

Globensky, Fils & Cie.

21, PLACE JACQUES-CARTIER.

Prix :—Une grande bouteille..... $1.00
Une demi-bouteille..... 0.60

☞ Réduction considérable pour les Marchands.

6 juin. 224

Fonds de Secours pour les Volontaires.

SECOND VERSEMENT DE 25 PAR CENT.

Les Souscripteurs au Fonds de Secours pour les Volontaires sont priés de payer immédiatement au crédit du Trésorier, Wm. Workman, écr., à la BANQUE DE LA CITE un second versement de 25 par cent, sur le montant de leur souscription.

Par ordre du Comité Exécutif,
JOHN REDPATH,
Président.

Montréal, 5 juin 1866—224



MAISON JACQUES-CARTIER.

Place Jacques-Cartier.

Cette magnifique maison, qui a l'avantage d'être située sur une des plus belles places de Montréal et au centre des affaires, vient d'être ouverte au public.

Elle contient 50 chambres garnies dans le dernier goût outre les chambres publiques, tels que Salons pour Dames et Messieurs.

Cet Hôtel offre donc aux voyageurs tous les avantages et toutes les commodités qu'ils ont droit d'exiger.

La table sera toujours abondamment fournie et le service fait avec la plus scrupuleuse régularité comme avec la plus grande politesse.

Le public en a la garantie dans mes services passés et en aura la conviction dans ceux que je lui offre pour l'avenir et que je le prie d'accepter.

JOS. BELIVEAU.

30 avril.—194

CORPORATION DE MONTREAL

Le Soussigné recevra à son Bureau, Hotel-de-Ville, jusqu'à LUNDI MIDI, le

Vingt-cinquième Jour de Juin

courant, des DEMANDES pour la charge de

TRESORIER DE LA CITE

devenue vacante par la résignation de L. W Tessier, Ecr.

On exigera des cautions solvables au montant de $20,000, et personne n'a besoin d'envoyer de demande, à moins d'être familier avec les langues française et anglaise.

(Par ordre,)

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 13 juin 1866. } 230 oi

CORPORATION DE MONTREAL.

Le Soussigné recevra à son Bureau, Hôtel-de-Ville, jusqu'à JEUDI MIDI, le

Vingt-Unième Jour de Juin

courant, des DEMANDES pour la charge de

CLERC DU MARCHE ST. ANTOINE

devenue vacante par la résignatson de M. C Lefebvre.

Salaire : $500 par année, avec Logement.

Personne n'a besoin de faire de Demande à moins d'être familier avec les langues française et anglaise.

(Par ordre,)

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 13 juin 1866. } 230 hi

ABSINTHE ITALIENNE ROYALE

OU

TONICO REALE!

Del Dottore F. P. Verry,

Professeur de Chimie à l'Université de PADOUE, ITALIE.

Cette célèbre préparation pour laquelle un certificat de mérite a été accordé à celui qui, le premier, l'a préparée, à l'Exposition Nationale de Torino, Italie, et par la faveur duquel M. GIANELLI a obtenu la recette, ce qui lui a valu un diplôme à l'Exhibition Provinciale du Canada tenue à Montréal en septembre 1865—est sans contredit le tonique le plus salutaire et agréable qui ait jamais été présenté au public en Europe ou en Amérique.

Depuis 17 ans, elle est en Italie la boisson favorite de l'élite de la société, et est généralement servie dans le salon immédiatement avant le dîner, de préférence au Vermouth.

☞ On a fait connaître aux principaux médecins de Montréal la nature des ingrédients qui entrent dans cette composition, et ils les ont complètement approuvés.

Le propriétaire n'a pas l'intention de faire des ponfs et des annonces emphatiques, il demande qu'on en fasse seulement l'essai sans parti pris.

A vendre chez tous les Droguistes et Epiciers du Canada.

DAVIE, CLARKE & CLAXTON,
No. 46, Rue St. Pierre, Montréal,
Seuls Agents pour le Canada.

15 juin—230 um k

CORPORATION DE MONTREAL.

BOIS DE CHAUFFAGE.

On a besoin pour la Corporation de cette cité de

300 Cordes de bonne Erable

Dure, saine et sans rondins, d'au moins TROIS PIEDS FRANÇAIS de longueur, de la coupe à la pointe, qui devront être livrées le ou avant le

PREMIER SEPTEMBRE

prochain, aux différents Dépôts de la Corporation.

Des SOUMISSIONS cachetées et portant sur l'endos "Soumissions pour Bois de Chauffage," mentionnant le prix par corde auquel la dite quantité de bois sera livrée, jusqu'à SAMEDI, le TRENTIEME jour de JUIN courant, à MIDI.

La Corporation se charge de faire corder le bois.

(Par ordre)

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 15 juin 1866. } 232 c

Dépôt Médical.

J. M. TURCOT & CIE

PHARMACEUTISTES,

Importateurs et détailleurs de Droguerie, Parfumerie, Médecines Patentées Françaises, Anglaises, Américaines, &c,

252 Rue Notre-Dame 252

VIS-A-VIS LA RUE ST. LAMBERT,

MONTRÉAL.

11 avril. 178



BUREAU DU SHERIF,

Montréal, 12 juin 1866.

Des Soumissions cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, le 29 courant, pour

300 tonnes CHARBON ECOSSAIS à vapeur, de la plus grosse qualité et exempt de menu charbon ;

ET POUR

150 Cordes de BOIS DE CHAUFFAGE, meilleur érable, exempt de buches et rondins ; il devra avoir 3 pieds, de la pointe à la coupe ; à être livré au Palais de Justice, en cette ville, avant le 15 Août prochain

Le Charbon devra être pesé à la maison de la pésée publique et mis dans la maison au charbon ; et le bois de chauffage devra être transporté et cordé sous le hangar adjacent au Palais de Justice, aux dépens du contracteur. Le tout à l'entière satisfaction de la personne qui a soin du Département des Combustibles.

AUSSI POUR

400 cordes de BOIS DE CHAUFFAGE, consistant en érable, merisier et hêtre, en égales proportions ; et devra être d'une qualité saine, sans buches ou rondins, et de l'entière longueur de 3 pieds, de la pointe à la coupe ; à être livré dans la cour de la Prison de Montréal, avant le 15 Aout prochain.

T. BOUTHILLIER,
230 qtz Shérif.

BUREAUX A LOUER.

TROIS BUREAUX à louer dans la Rue St. Vincent, dans le *Block Giraldi*. S'adresser au No. 229, Rue des Commissaires.

20 janvier—110 S. GIRALDI.

NOEL PRATT

MEUBLIER ET SCULPTEUR

DE GOUT ET DE FANTAISIE

39, Grande Rue St. Laurent

Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et informe le public qu'il tiendra toujours en magasin un grand assortiment de MEUBLES de goût, de fantaisie et unis, tels que : Ameublements de Salon, Salle à Diner et Chambre à Coucher, Side-Boards, Couchettes Françaises à coins ronds, Sofas, Chaises en Crin, Bureaux, Lavemains avec dessus en marbre et en bois, &c, &c.

Il fera aussi à ordre, comme par le passé, tous les Meubles qu'on voudra lui commander.

24 avri —189tmk

Violon ! Violon Violon !

M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de MM. LEONARD et FETIS, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale (Harmonie, Contrepoint et Fugue).

22, Rue Bleury, Montréal.

24 janv a—113

MAGASIN DE Marchandises Seches

THOMAS LAMOUREUX

113, Rue Notre-Dame, 113,

Dans la bâtisse de l'Institut-Canadien.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert depuis le 1er Mai dernier, un magasin de Marchandises Sèches où l'on trouvera les étoffes les plus nouvelles et les plus à la mode.—On sollicite une visite. Toutes les marchandises sont offertes à TRES-BAS PRIX

☞ Un TAILLEUR et une MODISTE y sont employés et prennent les commandes que l'on veut bien leur faire.

14 mai—dm 205

Dr. BELLE

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 471, RUE CRAIG, No. 471,

(*Vis-à-vis le Champ-de-Mars.*)

14 mai—a 205

On Demande

Une CUISINIERE FRANÇAISE qui pourra laver et repasser

S'adresser de 10 à 12 hs. au No. 18 Bellevue Terrace, rue Dorchester, de l'autre côté de la Rue Lamontagne.

15 juin—232 si

VENANT DE PARAITRE.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR LES RAPPORTS DE

LA SOCIÉTÉ CIVILE,

AVEC

LA RELIGION ET LA FAMILLE,

PAR L'ABBE L. LAFLÈCHE,

Ancien Missionnaire de la Rivière Rouge, Vicaire Général du Diocèse des Trois-Rivières.

Reproduit du *Journal des Trois-Rivières.*

UN VOLUME IN-12 DE 268 PAGES.

PRIX :

Cartonné élegamment - - 30 cts
A la Douzaine - - - - - - $3.00.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS
237 et 239, Rue St. Paul

N. B.—Les personnes du District de Montréal qui ont souscrit à l'ouvrage ci-dessus sont priées de venir prendre, au plutôt, à notre magasin, les exemplaires pour lesquels elles ont souscrit.

13 juin—230

NOUVEL OUVRAGE.

LE

NOUVEAU TESTAMENT

DE

Notre Seigneur Jésus-Christ

TRADUIT DE LA VULGATE EN FRANÇAIS

Avec des Notes explicatives, morales et dogmatiques pour en faciliter l'intelligence

PAR

MONSEIGNEUR CHS. FRANÇOIS BAILLARGEON,

ÉVÊQUE DE TLOA,

Administrateur de l'archidiocèse de Québec, &c, &c,

UN VOL. IN-8o DE 820 PAGES, RELIÉ.

PRIX :

A la douzaine..... $15.00
En détail..... 1.50

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS
237 et 239, RUE ST. PAUL.

1er juin—220

BUREAU DE POSTE,

Montréal, 15 juin 1866.

Arrivée et Départ des Malles de Montréal.

MALLES.	DUE.	FERMÉE
Québec par bâteau à vapeur	A M	6 30 P M
Québec par chemin de fer	8.45 A M	7.00 P M
Route de la rive nord par terre	8.00 A M	1.30 P M
Sorel, Trois-Rivieres, etc., par bateau-à-vapeur	7.00 A M	6.30 P M
Canada Ouest, convoi de jour [1]	10.45 P M	8.00 A M
Canada Ouest, convoi de nuit [2]	11.40 A M	7.00 P M
Laprairie	9.45 A M	2.30 P M
St. Jean, C. E., Napierville et Clarenceville..	9.45 A M	7.45 A M 2.30 P M
New-York, Boston, Buffalo, Troy, etc	9.45 A M	2.30 P M
St Hyacinthe, Richmond et Island Pond [3]	6.45 A M 1.45 P M	6.00 A M 1.15 P M
Portland [4]	6.45 P M	7.00 P M
Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon	11.00 A M 5.00 P M	6.00 A M
Lachine	9.15 A M 5.00 P M	6.00 A M 2.00 P M
St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg	11.00 A M	2.00 P M
Chambly	11.00 A M	6.00 A M 2.00 P M
Longueuil	10.30 A M	2.00 P M
Contrecœur, Varennes et Verchères		2.00 P M
St. Laurent, St. Eustache	6.30 A M	7.00 A M
Ste. Rose, Ste. Thérère et St. Jérôme	2.00 P M	7.00 A M
Rigaud, Carillon, Grenville, et tous les bureaux sur la route d'Ottawa	5.00 P M	6.00 A M
Terrebonne, New Glasgow	5.00 P M	7.00 A M
St. Jean, N.-B., Halifax et Ile du P. E., via Portland		
Do via Boston, tous les quinze jours, par la ligne Cunard		7.00 P M

[1] Sacs du conducteur ouvert jusqu'à 8.50 a m
[2] do do do 8.50 p m
[3] do do do 1.40 p m
[4] do do do 8.00 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Toutes les malles ci-dessus partent tous les jours excepté le dimanche

Les boites à lettres des rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.30, 6, et 9 p. m. Le dimanche, à 9 p. m.

NOUVEAUTES.

Le R. P. H. D. Lacordaire, sa vie intime et religieuse par le P. Chocarne, in-8 br. $2.00

Le Doute et ses Victimes dans le siècle présent, par l'abbé L. Baunard, chanoine d'Orléans, in-8 ..... 1 25

Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation, lettre de Mgr. P. Lautier, in-8 ..... 0.50

Le Catechisme Chrétien, ou la doctrine de Jésus-Christ, offert aux hommes du monde par Mgr. Dupanloup, in-8 ..... 0.55

Les Apôtres d'Ernest Renan, par le P. Chéry, in-8 ..... 0.30

Un bon Apôtre par J. Chantrel, in-8 ..... 0.15

La Voix d'une Mère, par le P. Blot, in-18. 0.25

Saint Jean-Baptiste, par l'abbé Caulin, in-18 ..... 0.25

Homélies sur les Evangiles, par l'abbé A. Bayle, 2 in-12 ..... 1.00

Récits du Pélerin, voyage en Terre Sainte et dans le Liban, par l'abbé Letremble, 2 in-12 bro 1.00

De l'Anglicanisme au Catholicisme ou histoire de mes croyances, par le P. Newman, in-12 ..... 0.50

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,
Rue St. Vincent, 12 et 14.

16 juin—234 r

La Minerve.

MARDI MATIN, 19 JUIN, 1866.

Télégrammes Privés

A *LA MINERVE.*

Toronto, 18 juin.

Les Queen's Own sont arrivés de Stratford, cet après midi, par le convoi. Ils ont été reçus par une foule immense de citoyens, et malgré le mauvais état de la température, ils se sont rendus à la salle d'exercise. Des discours ont été faits par le Gén. Napier, le Dr. McCaul et le Major Gilmore.

Le gén. Napier a déclaré que sans le malheureux ordre de retraite donné au combat de Limestone Ridge les Queen's Own auraient battu les Fénians.

Le 10me Royaux est revenu par le convoi de ce soir.

Bientôt on donnera une grande réception à nos braves volontaires.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Rapport télégraphique du soir expédié spécialement à LA MINERVE.

CONSEIL LEGISLATIF.

Ottawa 18 juin.

L'orateur prend son siége à 3 heures.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois :

L'hon M. Alexander.—Pour autoriser les syndics de l'Eglise presbytérienne de Woodstock à vendre certains lots de terre.

L'hon. M. Allen.—Pour amender de nouveau la Chartre de la Banque du Haut-Canada

L'hon. M. Olivier.—Pour savoir quelles sont les personnes qui ont des droits dans les communes de Berthier et de l'Ile du Pads.

Sir N. F. Belleau.—Pour amender l'acte d'incorporation de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

En réponse à l'Hon. M. Moore, Sir N. F. Belleau annonce que le gouvernement a donné ordre de s'enquérir des pertes causées aux habitants de la frontière du comté de Missisquoi par la récente invasion des Fénians, et qu'il a l'intention d'organiser sur la frontière une force qui, de concert avec les militaires, empêchera la répétition de semblables aggressions.

Le bill suivant subit sa deuxième lecture :

L'Hon. M. Armand.—Pour amender l'acte d'agriculture du Bas-Canada, afin de faire disparaître certains abus.

Et le Conseil s'ajourne à 4.50 p.m.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

L'orateur prend son siége à 3 heures

L'Hon. M. Howland propose qu'un bref émane pour l'élection d'un membre pour North Riding, Oxford.—Adopté.

M. Burwell présente un bill pour encourager l'immigration et favoriser la colonisation des terres incultes en cette province.

Le col. Haultain présente un bill pour amender l'octroi des chartres pour l'exploitation des mines et d'autres desseins.

En réponse à M. Chambers, l'Hon. M. Galt annonce que M. Wm Henry Wilson a été démis de sa charge d'inspecteur du revenu intérieur, à Maitland, parce que l'on considérait qu'il n'était pas de l'intérêt public de le laisser dans l'emploi qu'il occupait.

M. McConkey demande si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures pour l'entretien efficace et permanent de l'Institution des sourds-muets et des aveugles qui existe actuellement à Hamilton.

Le proc.-gén. McDonald répond que lorsque la Confédération sera effectuée, il appartiendra au gouvernement et à la Législature du Haut-Canada de prendre les mesures nécessaires à l'entretien de cette classe d'infortunés.

M. Francis Jones demande si le gouvernement a l'intention d'assimiler le droit imposé sur les articles importés des Etats-Unis en Canada, au droit maintenant imposé sur de semblables articles exportés du Canada aux Etats-Unis.

L'Hon. M. Galt répond que la question est sous considération (rires).

M. Blanchet demande si le gouvernement a l'intention de prendre les mesures nécessaires pour représenter le Canada à l'Exhibition de Paris en 1867.

L'Hon. M. McGee répond que le Canada seul ou le Canada, comme partie des Provinces de l'Amérique Britannique, sera représenté à cette exhibition.

M. Chambers propose une adresse pour les documents relatifs aux procès de Smith Halliday, de la distillerie de Maitland, et un estimé des frais que ces procès ont coûté au gouvernement.

Le proc.-gén. McDonald espère que les procès n'étant pas terminés, M. Chambers n'insistera pas sur sa motion.

Après quelques paroles échangées de part et d'autres, la motion est retirée.

M. McConkey propose que dans l'opinion de cette chambre l'octroi gratuit des terres publiques de la Province aux colons actuels, sous tels réglements que l'on jugerait sages, serait très avantageux et tendrait beaucoup à attirer l'immigration, et par conséquent à développer rapidement les ressources de la Province.

M. J. B. E. Dorion propose en amendement une serie de résolutions annonçant qu'il est convenable de reviser les lois qui touchent à l'industrie minière et manufacturière, de manière à lui accorder tout le développement possible ; d'octroyer gratuitement à tout colon chaque deuxième lot des terres publiques ouvertes à la colonisation, et d'adopter une loi pour protéger le patrimoine du colon (*homestead law*).

M. Pope propose en amendement qu'en vue des changements constitutionels qui sont sur le point d'être effectués, il n'est pas convenable de faire à présent des changements à l'administration des terres publiques de la Province.

On discutait la motion et les amendements, lorsque l'orateur laissa son siége à 6 heures.

—o—

Télégrammes Privés.

(*Dépêches parlementaires de nuit expédiées à* LA MINERVE.)

Ottawa, 18 juin.

Dans la Chambre Haute, l'Hon. M. Ryan a donné avis que mercredi prochain, il fera les questions suivantes :

1o. Quelles sont les raisons qui ont porté le gouvernement à retarder aussi longtemps la nomination d'un collecteur de douane au port de Montréal, et s'il a l'intention d'en nommer un bientôt.

2o. Si le gouvernement a l'intention de se procurer des bâtisses plus convenables et plus spacieuses que celles dont on se sert actuellement pour la douane et l'entrepôt de douane à Montréal.

3o Si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour améliorer ou élargir le Bureau de Poste actuel ou en ériger un nouveau et plus convenable à Montréal.

Dans la séance de cet après-midi, J. B. E. Dorion en proposant son amendement à la motion de M. McConkey, sur l'octroi des termes publique, a fait des remarques sur la mauvaise administration des terres publiques, et sur l'étendue de l'émigration des colons des townships de l'est qui s'en vont aux Etats-Unis, parce qu'il n'ont pas eu Canada des manufactures pour leur donner de l'emploi, et des terres à bon marché, qu'ils pourraient défricher et cultiver. Il veut une loi pour protéger le patrimoine du colon contre les créanciers et le tarif, et pour favoriser et développer l'industrie manufacturière en Canada. Il croit que le système d'octroi gratuit est le plus avantageux pour la prospérité de la colonisation.

M. Pouliot, déplore l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

M. Dufresne de Montcalm, admet l'excellence du système d'octroi gratuit, mais il pense que la motion est intempestive. Il serait plus avantageux de laisser la solution de cette question au gouvernement local du Bas-Canada, après la réalisation de la confédération.

M. Chapais prétend que le système d'octroi gratuit a mal fonctionné dans certaines places du Haut-Canada. Les octrois gratuits ont été avantageux sur les chemins du Saguenay, Taché, Elgin et Montapédia.

La presse libérale est en bonne partie responsable de l'émigration d'un grand nombre de nos compatriotes ; c'est elle qui l'encourage en représentant les Etats-Unis comme un pays supérieur, en louant les institutions républicaines et en cherchant à rabaisser celles du Canada.

Il est plus important de terminer les chemins nécessaires à la colonisation en partie faits, que d'en commencer de nouveaux. C'est ce qui, pour le moment, est le plus avantageux au défrichement des terres incultes du pays.

M. McGee approuve complètement la motion de M. Dorion, mais il pense qu'elle n'a pas été faite en temps convenable. Cette question devra être traitée par les Législatures locales après que la confédération sera effectuée.

La discussion s'est continuée pendant longtemps entre MM. Evanturel, Chapais, A. Dufresne, J. Dufresne, J. B. E. Dorion et Laframboise.

Ottawa 18 juin.

A la séance de ce soir, la discussion sur l'administration des terres publiques s'est continuée pendant quelque temps. Définitivement l'amendement de M. Pope est adopté par un vote de 59 contre 29.

Il s'élève alors une discussion à propos d'une motion faite par M. O'Halloran, demandant une enquête sur les circonstances qui ont accompagné la récente attaque des Fénians sur la frontière du Missisquoi.

Le Procureur-Général du Haut-Canada considère la motion comme une censure de la conduite des autorités militaires, et il prétend que des circonstances seulement d'une nature très grave pourraient justifier la discussion dans cette Chambre d'une motion de ce genre.

MM. Sandfield McDonald et T. R. Ferguson ne sont pas de l'opinion du proc.-gén., et le dernier surtout insiste sur la nécessité de connaitre la faute qui a amené le désastre arrivé sur la frontière du Niagara.

Le procureur-général déclare que le seul désastre que nous avons éprouvé est de n'avoir pas fait prisonnière toute la force des Féniens sur notre territoire. Si, à l'avenir dit-il, nous n'avons à déplorer dans notre histoire que des désastres de ce genre, nos annales seront véritablement glorieuses.

Après quelqu'autre discussion, M. O'Halloran retire sa motion.

Une motion quelque peu semblable, demandant une enquête sur la prétendue mauvaise gestion des affaires sur la frontière du Niagara, sera bientôt présentée par M. McGiverin.

Des adresses pour des rapports sont adoptées et la Chambre s'ajourne un peu avant minuit.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

POUR « LA MINERVE. »

Ottawa, 16 juin 1866.

Les explications ministérielles, depuis si longtemps attendues, ont été données, hier, à la Chambre, en présence de toute la députation, qui avait pris, pour l'occasion, un air de recueillement et d'attention qu'on ne remarque pas souvent dans les délibérations de l'auguste assemblée.

Ces révélations n'ont produit que très peu d'effet. On savait d'avance à peu près tout ce qui a été dit. Lors de la résignation de M. Brown, les journaux ont tant recherché les causes de sa retraite, que quelques uns les ont trouvées. Le *Globe*, dès lors, a eu le soin de républier en les soulignant, les articles de ses confrères qui étaient tombés sur la vérité. De suite, ce secret avait cessé d'être un secret.

Une rumeur dont nous n'avons pu retrouver la source, et qui circulait, hier, au siége du gouvernement, annonçait que M. Brown allait rentrer dans le ministère. Cette nouvelle, toute invraisemblable qu'elle fût, avait trouvé des croyants. C'était un piége tendu à l'attention de la députation nationale. On écoutait chacune des paroles de l'ex-président du Conseil, en attendant toujours quelqu'aveu qui pût accuser cette ré-ascension au pouvoir. Mais ce discours est passé pur de toute tache d'ambition. Le désappointement a été grand, mais il a fallu s'y faire.

Voici un résumé de tout ce qui a été exposé par M. Brown, à qui avait été laissé le soin de donner les motifs de sa conduite.

M. Galt avait reçu instruction de ses collègues de se rendre à New-York pour y traiter des moyens d'obtenir la continuation du Traité de Réciprocité, au moins pendant un an; ce qui pouvait permettre d'en venir à une entente parfaite sur les bases des futures relations commerciales entre les Etats Unis et les colonies anglaises.

M. Galt, s'étant convaincu, à New-York, qu'il était impossible de conclure un nouveau traité, se rendit à Washington, pour discuter les bases d'une législation analogue, qui pourrait être adoptée par toutes les provinces intéressées.

C'est cette démarche qui excita les représentations de M. Brown. Il était formellement opposé à l'adoption d'une législation réciproque. Il n'attachait qu'une importance de second ordre au renouvellement du Traité de Réciprocité et des prétendus avantages qu'il nous donnait. Il croit qu'il est beaucoup plus important de nouer des relations commerciales avec les autres provinces anglaises, et c'est à cette croyance qu'il subordonne toute sa politique.

Dès que M. Galt fût revenu de Washington, M. Brown exprima ses motifs de mécontentement. Il blama sévèrement les démarches du ministre des finances; il demanda que ses demandes et ses concessions fussent désavouées, et que le cabinet refusât d'en accepter la responsabilité.

De longues discussions suivirent, qui finirent par un compromis : M. Galt consentait à laisser déclarer que ses procédés n'étaient pas officiels ; mais, en même temps, il demandait d'être envoyé, de nouveau, à Washington, pour tâcher d'obtenir les conditions les plus favorables que le gouvernement américain pourrait offrir, et en faire immédiatement rapport au gouvernement canadien.

Il voulait aussi que ses collègues adoptassent, un exposé des conditions qu'il pourrait être autorisé à présenter à M. McCulloch. Ces conditions sont déjà connues : elles ont trait à l'élévation des droits sur les spiritueux, à l'élargissement des canaux, à la liberté du commerce sur le St. Laurent, etc.

M. Brown refusa de signer ces concessions, qui lui paraissaient opposées à l'intérêt du Canada. C'est là qu'il faut chercher le motif de sa retraite. Les propositions de M. Galt ayant été acceptées par ses collègues, l'ex-président du conseil crut devoir se retirer. De fait, il n'avait pas d'autre conduite à suivre.

M. Galt répondit que, dans son opinion, il avait une certaine latitude dans son action, et que ses collègues avaient compris qu'il devait aller à Washington pour y apprécier par lui-même l'opinion des ministres américains et juger des principes sur lesquels une entente pourrait être possible.

Il a, dans le temps, accepté devant le cabinet l'entière responsabilité de ses démarches, et il est prêt à l'accepter encore devant la chambre.

Ses vues ont été approuvées par le ministère et par les Provinces du golfe, de sorte qu'il était toujours impossible de prévenir la scission qui s'est produite dans le ministère.

Voilà toutes les explications données hier. Elles ne se compléteront que par la production des papiers et documents se rattachant à la Réciprocité, qui seront prochainement placés devant les Chambres.

Les discours ont été prononcés on ne peut plus doucereusement. M. Brown a bien dit que les propositions de M. Galt tenaient de la folie ; mais il n'a pas dit cela trop fort ; à peine s'il a cessé de sourire. Et M. Galt, en traitant ironiquement les demandes de M. Brown, qui voulait obtenir communication des documents ministériels après avoir laissé le Cabinet, comme un père qui demande ses enfants après les avoir reniés, avait à peine l'air de dire une malice.

M. Brown a formellement déclaré que les négociations concernant la Réciprocité ayant manqué leur but, il n'y avait plus aucune différence d'opinion entre lui et ses collègues, et qu'il était prêt à soutenir leur politique, absolument comme lorsqu'il siégeait au milieu d'eux.

Ainsi, on doit conclure que rien n'est changé dans les conditions de la coalition. M. Brown a été remplacé par M. Fergusson-Blair, mais les principes du gouvernement n'ont pas subi la moindre modification.

L'opposition attend, pour ouvrir sa campagne contre M. Galt, la production des documents qui se rapportent à sa mission à Washington. Hier, elle est restée silencieuse ; elle avait même l'air triste. Les élections du Nouveau-Brunswick ne sont pas sans influence sur son moral.

On ne calcule plus que par semaines, le temps qu'il nous reste à vivre sous notre régime politique actuel.

L'Hon. M. Cartier a tout prêt le projet de la Législature locale pour le Bas-Canada. Il va probablement le présenter aux Chambres cette semaine et le faire adopter la semaine prochaine. Dès lors, nous serons prêts à recevoir la confédération.

Le parlement du Nouveau-Brunswick s'assemble après-demain. Pas plus tard que lundi ou mardi prochain, le projet de confédération sera adopté, et il est tout probable, si rien ne dérange les calculs, que samedi le 30 juin une députation du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve partira pour l'Angleterre.

Le projet de confédération sera pris en considération, au parlement Anglais, dans la seconde semaine de juillet, et au commencement du mois d'août tout probablement, nous ferons partie d'une glorieuse confédération, pleine de vigueur et d'avenir.

L'*Ordre* s'est déjà rendu coupable de bien des appréciations fausses et absurdes. De temps à autres, nous en relevons; mais depuis quelque temps, la besogne est trop forte; nous nous contentons de choisir les principales. C'est avec un profond regret que nous avons lu, hier, dans l'*Ordre*.

De quelque part que soit tiré le premier coup de canon, c'est l'Autriche qui aura été cause de la lutte, *par ses prétentions exagérées* qui n'étaient rien moins qu'un refus d'accéder à la conférence projetée. On pense que l'intention de cette puissance est de s'emparer d'abord de la Silésie tout en portant ses premiers coups sur l'Elbe et dans les duchés.

L'organe d'une société secrète ignore, sans doute, que l'Autriche est, la seule puissance qui représente le catholicisme et les principes de l'équité, dans la guerre actuelle. Ses *prétentions exagérées* sont de ne point céder la Vénétie à la révolution qui a dépouillé le St. Père et qui veut le chasser de Rome ; de ne point renoncer à sa légitime influence sur l'Allemagne pour y laisser substituer celle de la Prusse, qui représente le principe révolutionnaire.

Nous avons démontré, hier même, que l'Autriche était la seule puissance qui n'exigeait rien et qui ne voulait que le *statu quo*, parce que le *statu quo* seul est juste.

Nous nous effrayons de voir une arme dangereuse comme celle d'une feuille publique sous une direction si peu éclairée ou si anti-catholique.

Ce que nous prévoyions, hier, s'est réalisé, et le *Peruvian*, comme on peut le voir dans nos dépêches télégraphiques, nous apporte la nouvelle d'un commencement d'opérations hostiles entre la Prusse et l'Autriche.

Le Holstein et le Schleswig, enlevés, l'an dernier, au Danemark par les efforts combinés de la Prusse et de l'Autriche, ont été le premier sujet de discorde. Ces deux Duchés, que l'on désigne sous le nom de duchés de l'Elbe, sont situés à l'extrémité nord-ouest de la Confédération Germanique et ne sont séparés de la Prusse que par le duché de Mecklenbourg et l'extrémité nord du Hanovre. Or, il existe, depuis 1816, un traité entre le Hanovre et la Prusse, par lequel la Prusse peut, en temps de guerre, faire passer ses troupes sur le territoire du Hanovre. En sorte qu'en ce moment la Prusse a un facile accès au Holstein, si le Hanovre, en se déclarant pour cette puissance, observe ses traités. Il n'en est pas de même de l'Autriche, qui est située à l'autre extrémité de la Confédération, au sud-est, et qui ne peut se rendre au Holstein qu'en traversant la Saxe, une partie de la Prusse et le Hanovre.

Les troupes prussiennes ont envahi le Holstein, c'est la déclaration de guerre. Les forces de l'Autriche qui occupent ce duché depuis sa conquête, ne peuvent être très considérables. Néanmoins, elles se concentraient à Altona, seconde ville du duché, sur l'Elbe, et il est probable qu'il a dû y avoir un engagement. Mais ce n'est pas là que sera le siége des opérations.

La Saxe Royale, qui se range du côté de l'Autriche, la Bohême qui appartient à l'Autriche et la Silésie, qui est dans la Prusse, toutes trois contigues et au centre même de la confédération, séparant les deux partis belligérants, vont être le théâtre des rencontres les plus sanglantes.

L'Autriche va d'abord opérer dans la Saxe, en se dirigeant au nord-ouest, vers le Holstein, et la Prusse ne manquera pas de lui couper le chemin. L'Autriche voudra, en même temps, s'emparer de la Silésie, et c'est le point stratégique le plus important pour la Prusse, qui y a établi ses Quartiers-Généraux. Les armées auront, sans doute, l'occasion de répéter plusieurs mouvements fameux de Napoléon 1er dans ces mêmes régions. Le passage dans les défilés de Frenken-Wald et les manœuvres entre la Saale et ses affluents sont de grandes leçons pour les belligérants d'aujourd'hui.

Le plan de campagne de l'armée prussienne semble se dessiner ainsi. Le gros de l'armée sera massé entre Spremberg, où le Spreewald couvrira l'aile gauche, et Torgau, ville forte, comme on sait. Un autre corps d'armée se réunit dans la Basse-Silésie. Le quartier-général doit être à Glogau, autre ville fortifiée. On ne paraît pas vouloir attaquer les Autrichiens en Bohême, mais les attendre en Saxe, près de Dresde, où une grande bataille décidera de la guerre. La Haute-Silésie ne paraît pas devoir être détendue, puisqu'on en retire toutes les troupes. La raison en est que, dans ce pays plat, la cavalerie légère de l'Autriche pourrait trop déployer sa supériorité, tandis qu'elle ne sera que d'une utilité fort secondaire dans les pays de montagnes.

Voilà pour la guerre allemande. Nous attendons avec impatience ce que va faire l'Italie, qui, à l'heure actuelle, a dû tomber sur la Vénétie, qui se trouve à une autre extrémité, au sud-ouest de l'Autriche. On sait que l'Italie, en entreprenant le complément définitif de son unité, ne s'arrêtera pas, à la Vénétie. Elle réclamera tous les territoires à population italienne qui sont soumis à la domination autrichienne, tels que le Tyrol italien et le Frioul.

Il est impossible de prévoir toutes les terribles conséquences de cette guerre gigantesque.

On trouve, sur le premier plan, l'Autriche, d'un côté, avec 1,000,000 de combattants bien disciplinés ; de l'autre, la Prusse et l'Italie avec un autre million.

Sur le second plan, et prêts à entrer en lice, la Russie, avec son énorme influence de 2,000,000 de soldats, s'il le faut, venant se joindre à l'Autriche pour effacer de l'Europe les souvenirs de Sébastopol ; de l'autre, la France, avec ses armées invincibles, pouvant jeter contre l'Autriche, dès aujourd'hui, 400,000 hommes, qu'elle tient toujours sur pied en temps de paix et 600,000 autres, si les circonstances l'exigent. Et cinq millions d'hommes, tous braves, vigoureux, et bien disciplinés, se rencontreront les armes à la main sur les champs de bataille de l'Allemagne, excités par toutes les passions qui rendent les combattants acharnés et les luttes désespérées. Cette perspective n'a rien de bien consolant.

Comme toutes les guerres, celle-ci sera une guerre causée par l'ambition ; mais elle se fera au profit de la révolution, qui veut consolider le royaume d'Italie, ou, du moins, faire consacrer la spoliation des provinces pontificales et rendre le parti d'action assez fort pour chasser le Pape de l'Italie.

Victor-Emmanuel n'est plus le maître du pays ; Le gouvernement régulier n'occupe, en Italie, qu'une place très restreinte ; à côté de lui et au-dessus de lui, s'élève le gouvernement anonyme des sociétés secrètes, que dirige Mazzini, et qui a son héros dans la personne de Garibaldi. Ce chef du gouvernement occulte a déjà cent mille volontaires et il les opposera à l'armée royale. Par la guerre, l'homme des sociétés secrètes reprend son influence, car la guerre n'est possible qu'en exaltant les passions. C'est une guerre révolutionnaire. Mazzini et Garibaldi en partageront le succès, s'ils ne l'accaparent pas tout entier. Déjà, Mazzini lance des manifestes. C'est au parti de l'action que serait cédée la Vénétie. Ce parti seul en tirera tout profit pour l'établissement définitif de sa domination. Il a donné l'impulsion ; il force la main à Victor-Emmanuel ; comment ne récolterait-il pas tout le fruit de la victoire ? La défaite même le servira, en lui offrant le prétexte naturel d'enflammer les masses. La défaite, c'est l'abdication de Victor-Emmanuel et la dictature de Garibaldi ou de Mazzini.

Pour se convaincre de la justesse de ces prévisions, il n'y a qu'à lire la sinistre lettre suivante, écrite de Rome à un journal d'Italie :

"La ville de Rome, déjà si cruellement éprouvée par les proscriptions cléricales, n'en fournit pas moins son contingent à l'armée nationale. Les départs qui se succèdent incessamment dépassent de beaucoup mes prévisions : on m'assure que, dans le courant de la semaine dernière, ils se sont élevés à plus de mille, et ce qu'il y a de plus significatif, c'est que ces volontaires qui vont combattre pour l'entier affranchissement de la patrie commune ne sont pas seulement des ouvriers ou des hommes du peuple : ce sont des jeunes gens appartenant aux familles de la bourgeoisie et même de la noblesse. Je pourrais citer des fils de prince qui vont s'enrôler comme simples soldats, dans l'espoir de ramener le roi Victor-Emmanuel triomphant au Capitole."

Mgr. Taché en Canada.

Le public apprendra avec satisfaction que Sa Grandeur Mgr. Taché, Evêque des missions de la Rivière-Rouge, est en Canada depuis vendredi soir.

Sa Grandeur a laissé Montréal, samedi, pour Boucherville, où réside Mad. Taché et où il a fait le sermon, dimanche. Elle était de retour à Montréal, hier matin.

Nous apprenons que Mgr. Taché doit passer l'été en Canada, et nous croyons rencontrer l'approbation général en invitant le public à continuer ses générosités envers ce vénérable et héroïque Prélat, qui a tant besoin de secours pécuniaires pour le soutien de ses florissantes missions.

Mouvements Militaires.

Les Chasseurs Canadiens, prenant goût à la vie militaire, ont demandé, paraît-il, de continuer le service le plus longtemps possible. Ils sont partis de St. Jean pour Huntingdon.

La Compagnie de Ste Ste. Thérèse, sous le capt. Ouimet, est actuellement à Vaudreuil. Elle doit revenir aujourd'hui à Montréal et se caserner jusqu'à vendredi dans l'ancien Collège de Montréal.

Les volontaires de Varennes, sous le capt. Massue, sont arrivés, hier, de Lachine, où ils ont laissé d'excellents souvenirs. Plusieurs citoyens et plusieurs dames de Lachine sont venus les reconduire jusqu'à Montréal. Ils sont partis, hier après-midi, pour Varennes. Ils se sont embarqués sur le *Terrebonne*, en chantant : « Malb'rough s'en va-t-en guerre—*C'est pas vrai.*»

La Compagnie de Terrebonne, sous le Capt. Auger, est encore à Montréal. Elle partira probablement vendredi pour Terrebonne.

La seconde troupe de la cavalerie de Montréal et le bataillon des Royaux, venant de Hemmingford, sont arrivés à 2 heures, hier après-midi. La cavalerie portait des feuilles d'érable.

Les deux batteries de la garnison d'artillerie de Montréal, stationnées à l'Ile aux Noix, sont arrivées vers 4 hs. P. M.

Les Princes de Galles sont arrivés à 5 heures, ainsi que le 7e Fusiliers qui est parti à 7 heures pour l'ancienne capitale, à bord du *Québec*.

A 7 heures, les Victorias et les Hochelagas sont arrivés d'Huntingdon.

Il n'y a plus que les Chasseurs sur la frontière.

Les Prisonniers Fénians.

Les prisonniers Fénians sont actuellement à Bedford, où leur procès subit l'instruction préliminaire devant le juge de première instance. L'enquête qui est à huis-clos, a pour but de rassembler les preuves pour former un *indictment* contre les prisonniers.

D'après le rapport qui sera fait, le gouvernement ordonnera que leur procès passe devant une Cour Martiale ou devant une Cour Criminelle.

Les moins coupables n'étant pas arrêtés, il n'est pas probable qu'il y ait, dans tous les cas, de condamnation à mort. L'exil ou les travaux forcés les attendent.

Les Armes Fénianes.

D'après un rapport digne de foi, le gouvernement américain se trouve avoir saisi 14,000 carabines fénianes et plusieurs millions de rondes de cartouches.

Un journal de St. Alban dit que 100,000 cartouches saisies en cet endroit portent toute la marque du gouvernement et elles avaient été achetées de l'arsenal des Etats-Unis à Waterbliet, N.-Y., quinze jours auparavant.

On a retiré de l'eau près du Fort Erié plusieurs boites de cartouches, sur lesquelles il y a écrit : *Arsenal des Etats-Unis.*

Tous les fusils saisis viennent également des arsenaux américains, qui pour se débarrasser de toutes ces armes, la plupart en mauvais état, les avaient vendues à l'encan.

Départ du Général Michel.

QUARTIERS-GÉNÉRAUX,
Montréal, 15 juin 1866.

Ordre Général No 1.—Son Excellence le Lieut.-Général K. C. B., commandant des troupes dans l'Amérique du Nord, étant, par des circonstances imprévues, forcé de se rendre en Angleterre, en congé d'absence temporaire, ne peut laisser son commandement sans exprimer à la Force Volontaire actuellement de service à la frontière, son admiration pour la manière patriotique et joyeuse avec laquelle elle a obéi à l'ordre du gouvernement, et s'est mise sous les armes, et aussi pour le courage avec lequel elle a rencontré l'ennemi, lorsque l'occasion s'est présentée.

Il espère que les Volontaires pourront bientôt retourner dans leurs foyers, et que lorsqu'il reprendra son commandement, il les trouvera encore animés du même esprit de loyauté et de dévouement à leur pays.

Par ordre,

J. E. THACKWELL,
Col. D. A. G.

Le Major-Général Commandant
le 2ème District Militaire, Montréal.

Le Fromage de St. Pierre.

(Du *Monde*.)

Sa Sainteté, en arrivant, s'est rendue à la cathédrale, et y a entendue la messe, célébrée par l'archiprêtre, seul ecclésiastique, d'Ostie, car la ville présente l'image d'une majestueuse désolation. Puis le Saint-Père a pris une collation dans le palais attenant à l'église.

Pie IX a mangé seul dans une petite pièce, et, ayant promptement terminé son repas, est passé dans la salle où se trouvaient les nombreux invités. Ceux-ci ont naturellement voulu se lever, mais le Saint-Père ne l'a point permis, et on rapporte à ce sujet un trait gracieux qui a fort ému la ville de Rome.

—Je vous recommande ce fromage de Hollande, a dit le Pape en désignant une de ces boules à l'écorce rougeâtre qui sont assez rares en Italie, et quand vous l'aurez mangé, je vous en dirai l'histoire.

Chacun attendait impatiemment, comme on se l'imagine, cette histoire promise, histoire bien simple et qui, sur les lèvres du Souverain-Pontife, a pris le caractère le plus touchant.

Une vieille femme hollandaise regrettait beaucoup de ne pouvoir joindre son obole aux offrandes considérables en argent qu'ont envoyées au Pape les catholiques des Pays-Bas. Elle était allée trouver son curé en lui disant : "Je ne possède que deux fromages de Hollande et je vous les apporte pour que vous les envoyiez au Pape." M. l'abbé Brouwers, rédacteur du *Tijd*, avait en toute simplicité offert ses deux fromages à Sa Sainteté, qui les avait réservés délicatement pour une occasion où Elle pourrait faire apprécier la piété d'une pauvre femme chrétienne.

La vieille Europe.

(Du *Monde*.)

L'Europe est semblable à un navire qui fait eau de toutes parts ; vous bouchez un trou, un autre se déclare. Question italienne, question danoise, question polonaise, question des Principautés, question allemande, question d'Orient : toutes ces questions européennes. L'Europe cherche un nouvel équilibre. La guerre détruira le peu d'équilibre qui existe encore. Bien des gens affectent de dire que les maux de l'attente sont plus grands que ceux que la guerre amènera infailliblement. C'est un propos de financier, et nous ne pensons pas qu'il faille s'y arrêter. Même à ce point de vue, le mal tient à la nature du crédit, bien plus qu'aux évènements qu'on redoute. Les valeurs financières qui ont si fort baissé n'avaient pas une assiette solide ; elles s'alimentaient du jeu, elles en subissaient les fluctuations. Tant pis pour nous si nous attachons aux choses une valeur imaginaire. A-t-on jamais cru sérieusement à la rente italienne ?

NOMINATIONS.

Secrétariat Provincial, (Est)
Ottawa, 16 juin 1866.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de faire les nominations suivantes, savoir : Jérémie Décari, de la paroisse de Montréal, et Pierre Lefebvre, de St. Philippe, dans le comté de Laprairie, Juge de Paix dans et pour le district de Montréal.

Il a eu outre plu à Son Excellence de nommer Michel Mathieu, de Sorel, écuier, Shérif de ce district de Richelieu, aux lieu et place de P. B. Chevalier, écuier, qui a résigné.

QUARTIERS GENERAUX.

Ottawa, 9 juin 1866.

ORDRE GENERAL—MILICE DE SERVICE—BAS-CANADA.

Les candidats suivants pour des commissions dans la milice de service ont reçu des certificats des Commandants des Ecoles pour l'instruction militaire à Québec et à Montréal.

Certificats de première classe :

Chambly, Louis A. Marchand ; Hochelaga, Joseph Hausselman, Ed. Bound, Duncan McFee, Euclide Roy ; Québec, John Charles Burnett ; Rouville, L. G. E. Goulet ; Deux-Montagnes, D. Gaudin ; Wolfe, John Baron.

Cerificats de seconde classe :

Argenteuil, W. Good ; Beauharnois, N. Boyer ; Beauce, Marcel Bourget ; Bellechasse, J. M. Fraser ; Chambly, Jacques Normand ; Hochelaga, Charles Stanley, N. Chabot, G. W. Parent, Al. Degenais, Ad. Mathieu, Henry Glackmeyer, Ed. Holton, Alex. McD. Young, W. Edwards, Louis Renaud, James Hervy, Stephens Mount, John Burrell, L. D. Demers, Aimé Dugas, Alex. Drolet, J. R. Dodd, Al. Houle, W. Warmington ; Kamouraska, Eugène Blondeau ; Laprairie, Casimir Sénécal ; Lévis, Alfred Barras, Joseph Lemieux, Michel Lepage, Odule Bégin, Onézime Carrier, Maxime Caron ; Nicolet, Joseph Elzéar Prince ; Portneuf, Edmond Gauvreau ; Québec, R. J. Parnell, W. B. Murray, Ferdinand Béland, Louis Napoléon Servais, Alexandre Fraser ; St. Jean, R. H. Porlier ; Shefford, Olivier Goyette ; Stanstead, John W. Merry ; Vaudreuil, William Fetcher, Aldebert Quesnel.

Par ordre de Son Excellence le Très-Honorable le Gouverneur Général et Commandant en Chef.

P. L. MACDOUGALL, Colonel,
Adjudant Général de Milice.
Canada.

NOUVELLES DU CANADA.

—MM. R. A. R. Hubert, J. S. Honey, Chs. Schiller, Ermatinger et DeBeaumont, de cette cité, sont nommés commissaires *per dedimus potestatem.*

—La dernière assemblée du Barreau a lieu, à 2 heures cet après midi. Tous les membres sont priés d'être présents.

NOYÉS.—Hier après-midi, vers 4 heures, deux hommes de Châteauguay nommés Louis Perreault et Hubert Gagné se sont noyés en montant une *cage*, qui se brisa sur un des pilliers du pont Victoria. Quelques uns de leurs compagnons ont failli subir le même sort.

Voici le signalement des deux noyés : Louis Perreault a les cheveux roux ; ses pantalons sont d'étoffe du pays carreautée blanc et noir ; il est sans surtout. Hubert Gagné, a les cheveux noirs et est revêtu de pantalons et d'une veste noirâtres.

Ceux qui auraient connaissance des corps de ces deux infortunés peuvent en donner avis à ce bureau.

—Hier matin, à la Cour de Police, présidée par J. L. Beaudry, J. P., J. O. Devlin, N. P. accusé John Adamson d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétexte, et Francis McAllister, d'avoir aidé Adamson dans l'accomplissement de son acte illégal.

Les accusés sont ces deux individus qui, dans une voiture, avaient coutume de se rendre sur nos grandes places publiques et là d'offrir à la foule, pour une certaine sommes des bijoux et même de l'argent qu'ils mettaient dans une boite en carton et que par un habile tour de main, ils faisaient disparaitre, lorsqu'un badaud se laissait prendre à leurs offres.

Ils se sont assurés les services d'un avocat, et l'affaire sera bientôt jugée.

—Hier matin, vers 8 heures, D. Parent a trouvé près du *Québec*, un cadavre flottant que l'on suppose être un matelot. Le coroner a été notifié.

—M. de Bellefeuille, ci-devant major dans le 100e régiment, et M. de Beaujeu, fils ainé de feu l'Hon. M. de Beaujeu, ont reçu leurs commissions comme officiers dans le bataillon des Chasseurs Canadiens.

—Samedi soir, on a trouvé dans le bassein Sydenham, le corps du nommé Geo. Berks, âgé de 23 ans, employé à bord de la barque *Jane Alice*, et qui avait disparu de son vaisseau dans la nuit du 15 courant.

—Samedi dernier, à 2 h.p.m. un jeune homme de 25 ans du nom de Louis Lamoureux, est mort sur le *Passport* en venant de Kingston à Montréal. Le corps a été transporté à la résidence de sa mère, rue Visitation et le coroner a été notifié.

—Ce matin, à 10 heures, M. Devany commencera au No. 139 Grande Rue St. Jacques, la vente de la belle collection de meubles de Jacques et Hay, comprenant garnitures de salon et chambres à coucher, belle bibliothèque convenable pour un bureau d'avocat, etc. Il vendra aussi quelques uns des magnifiques pianos de Fox, des tapis, de la porcelaine, vaisselle, coutellerie, poëles de cuisine, rafraichissoirs, etc.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la vente du fonds de magasin de M. G. R. Charleton, de St. Jean, que doit faire MM. Benning & Barsalou, encanteurs, lundi, le 25 courant, à 11 heures du matin. Ce fonds comprend une grande variété de marchandises sèches. On peut aussi l'acquérir, par vente privée, à tant dans le £, sur billets approuvés.

—A une assemblée des membres de la chambre des Notaires du district de St. Hyacinthe, ont été admis à l'étude de la profession, MM. S. Adam, R. Tartre, et F. Lessard ; ont été admis à la pratique de la profession, MM. Laliberté et O. Marin.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

—Nous apprenons avec plaisir que la Fabrique de Québec vient de faire don d'un terrain, au cimetière Belmont, où devront désormais reposer les restes du regretté F. X. Garneau, et de plus que le comité fera, à ses frais, entourer ce terrain d'une palissade en fer.

Après ce don patriotique de la fabrique de Québec, le comité des souscripteurs a cru devoir remettre à un autre temps le soin d'ériger un monument, en disposant à intérêt et en faveur de Madame Garneau seule de la somme du capital souscrit.

Le comité a pris aussi des mesures pour réaliser, moyennant composition que chacun s'empresse d'accepter, les affaires de la succession —*Journal de Québec.*

—Nous annoncions, mardi dernier, que M. Arthur Taschereau était entré dans l'armée de Maximilien, au Mexique, comme lieutenant. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que M. Taschereau est attaché à l'état-major du général Watcher, comme son aide-de-camp. Le général Watcher est chargé par l'empereur d'une mission spéciale dans le Chihuahua, à 400 lieues au nord de Mexico, dans l'intérieur. Il n'est que juste de citer ce que M. Taschereau écrivait en apprenant la crainte que nous avons éprouvée, mardi dernier, au sujet des féniens :

" Je n'ai pas été obligé de prêter serment d'allégeance. Mon entrée dans l'armée au moment où des troubles sérieux peuvent éclater au Canada pourrait être mal interprétée ; mais j'étais en honneur engagé avant la nouvelle de ces appréhensions, et si nous avons la chance de réussir dans notre campagne, j'aurai acquis l'expérience du bivouac et des batailles, et je pourrai plus tard rendre des services à mon pays. J'autorise ma famille, dans tous les cas, à mettre au gouvernement les $150 que j'en ai reçues pour mon éducation militaire, que je mets au service étranger."

Nos lecteurs, comme nous, ne pourront pas s'empêcher d'admirer la hauteur des sentiments de notre jeune compatriote.—*Id*

☞"Ce n'est pas lui, ce n'est pas elle !—Je crois bien, vous ne devez pas les reconnaître. Ils ont des dents blanches, eux qui les avaient si noires. Leur secret le voici : usage du Philodonte du Dr. Pourtier.

LES DAMES ET MESSIEURS seront contents d'apprendre que l'on peut maintenant se procurer la préparation populaire et si bien connue dans le monde, BURNETT'S COCOAINE, aux anciens prix—50 cts. la boite.—Ses effets sur la richesse et l'apparence des cheveux ne peuvent être surpassés. En vente chez tous les droguistes.

Commerce.

BUREAU DE *La Minerve*
Montréal, 18 juin.

La pluie commencée dimanche après midi, n'a cessé de tomber que ce matin. Le reste de la journée a été assez beau ; mais la température était accablante. Ce soir, il est tombé de légères ondées. Vers onze heures, la pluie tombait par torrents.

ARRIVÉS AUX HOTELS.

HOTEL DU CANADA.

Capt Lacoste, Boucherville ; Adolphe Piché, Texas ; Joseph Petitclerc et sa Dame, Québec ; James Walch, Toronto ; Médéric Jolicœur, Prescott ; Pierre Coutu, G Caron, J E Molleur, J Cartier, M Coots, St. Jean ; Antoine Chrétien, Ste Ursule ; Edouard Richer, Nicolet ; R Lambert, L D Grenier, Riv.-du-Loup ; Jos Dansereau, Verchères ; M Longpré, sa Dlle et servante, Beauharnois ; E Goulet, St Hilaire ; J. Bourgeois, R A Jacques, A Richer, A Maynard, St Hyacinthe ; A F Larose, Albany ; E H Mercier, Upton ; T Steer, Richmond.

HOTEL JACQUES-CARTIER.

Louis Vadnait, Berthier ; M Brière, Joliette ; L A Senécal, Pierreville ; J P C Larose, Verchères ; H Paradis, St Antoine ; A Archambeault, l'Assomption ; P O Renaud, ptre. Terrebonne ; Dame Deroin, Berthier ; G Pelletier, Sorel ; Arch Ralston, Berthier ; J Ralston, Berthier ; Dame Kelly, Sorel ; E Morgan, Sorel ; A Massé, Sorel ; H Préfontaine, Belœil ; Calliche Allen, sa dame et 2 enfants, Chipway fall ; T Beaulieu, Lévis ; Cus Deschênes, Lévis ; M. Rousseau, Québec ; F Lecomte, Nicolet ; H Hungerford, St Jean ; Dame Gluny, Québec ; R Glény, Québec ; Mr. S Theberge, ptre. St Augustin ; Rvd Mr Brissette, Ste Scholastique ; C Duval, Chambly ; G Préfontaine Chambly ; Emery Prévost, St Vincent de Paul ; J Robert, Chambly ; P Cormier, St Ours.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

(Rapport spécial pour la *Minerve.*)

Montréal, 18 juin.

L'or ouvert ce matin à 166, est monté à 168¼ et graduellement descendu et fermé à 158¼

Change et Greenbacks dans le cours de la journée se sont vendus et achetés de 37 à 40.

Traite d'or sur New-York, de ¼ à ½ d'escompt.

Argent, acheté de 4½ à ½ et vendu à 4¼.

L. MARCHAND & SON,
Courtiers.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 18 juin.

Marché tranquille et ferme avec une hausse de 10 à 20c sur les prix de samedi.

Farine par qrt de 196 lbs :—super. extra $9.00 à $9.50 ; extra $8.25 à $8.75. ; de goût, $7.50 à $8.00 ; superfine, blé du Canada, $6.60 à $6 75 ; superfine, blé de l'Ouest, $6.60 à $6.75 ; superfine, marques de la cité, $6.60 à $6.75 farine des Etats de l'Ouest, nominal ; superfine No. 2, $6 .0 à $6.25 ; fine, $5.75 à $5.80 ; moyenne, $5.00 à $5.45 ; Recoupes, $4.30 à $4.50 ; farine en sac, $3.60 à $3.65 par 112 lbs.

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—Vendue de $4.60 à $4.90 selon la qualité.

Blé, par 60 lbs—Blé du printemps du H-C 1.45 à 1.50 ; blé des Etats de l'Ouest nominal,—du printemps de Chicago 1.45 à 1.50 ; du printemps de Milwaukee 1.50.

Pois, par 60 lbs—Un lot de 5,000 mts vendu à 77c.

Blé-d'Inde, par 56 lbs—Dernières ventes à 56c.

Avoine, par 32 lbs—Aucune vente importée.

Alcalis, par 100 lbs—Marché très lourd. Potasse, premières 5.42½ à 5.47½ ; inférieures 5.25. Perlasse, 8.15.

Lard, par qrt de 200 lbs—Marché ferme ; dernières ventes de mess à 24.50, prime mess à 21 et prime à 20.50.

Beurre—Les dernières ventes ont été de 15 à 18c, selon la qualité.

Fromage—Marché tranquille, nouveau vendu à 12c, de manufacture de 13c à 14c.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

(Par télégraphe.)

Milwaukee, 16 juin.

Blé—No. 1, $1.95 à $2.02, ferme et actif No 2 $1.88.

Farine—$9.50 à $10.

Lard—$32.50.

Chicago, 16 juin.

Blé—No. 1 $1.75 ; reçu 33,000.

Blé-d'Inde—56c ; reçu 280,000 mts.

IMPORTATIONS.

18 juin

Par le Grand-Tronc Est—N Davis 85 bcts Crathern & cie 4 do, Mireland W & cie 5 do, H J Gear 6 do, Kerry B & cie 1 do, Laurent & cie 1 piano, Morris 17 sacs noix, J Wilson 1 bte, J N Hall & cie 3 do, J H Evans 8 do, L C Béliveau 8 do, S H May & cie 10 do, N O Whitney 2 cs machines à coudre, O Masson 4 pqts, J Boyd 1 ble, G Martin 5 btes m'dises, T Wilson 1 pqt quincaillerie, Darling & B 7 pqts, K B & C 2 bles, L C & cie 12 do, J Raseany, Peterville, 1 ble, Nelson Wood ble m'dises, A Millard & cie 1 pqt, A W Hood 5 bcts suif, A Charon, Kingston C O, 1 bte, P Ward 181 sacs, N Davis 1 buckaway, M Cuddy 100 btes oranges, J Barry 50 do, L J Baldwin 50 btes pierres à faulx, E Prévost 32 do, Haldimand & cie 35 do, J H Evans 1 bte, W Evans 1 do, E Atwater & cie, 3 btes, K frère & cie 3 bles, D Fortance & cie, 22½ bts de Thé, G & T, Québec, 2 btes, P S Ross & frère 10 pqts, E Atwater & cie 1 cse, Hubbard & B, Stanstead Plains, 6 btes.

Par le Grand-Tronc Ouest—J W Henshaw 5 qrts alcalis, G N Hawke 3 do, J McNider 10 bcts tabac, T Leeming & cie 5, C Hudon 8 tinettes beurre, R White 3 do, D Downy 4 do, A McGibbon 9 do, W A Delorme 4 do, commande 12 do, A W Hood 5 bcts suif, commande 275 mts patates, K Livingston & cie 13 qrts alcalis, W & R Muir 2, Aikin & K 11 do, M P Ryan 3 do, Moore Fitzpatrick 2 do, T B Wacker 3 do, J Gear 3 do, C A Starke 2 do, T Dougall 2 do, Leeming & cie 2 do, Hobson T 2 do, divers 12 do, P McDougall 300 qrts farine, Taylor & frère 2 do, J Oliver & cie 200 do, G Denholm 100 do, D Allan 100 do, R Mitchel 100 do, Aikin J K 100 do, C & Damb 100 do, T W Raphael 100 do, H Livingston & cie 100 do.

EXPORTATIONS.

Par le Lucerne, capt Manners, pour Londres —D Butters 26895 mts d'avoine 2400 mts pois 350 planches 50 madriers.

Par le Boston Lady, M Talbot, St Pierre Miquelon,—E Hudon & fils 945 qrts farine 45 mts blé-d'inde 30 do pois 50 do lin 280 paires rames 1 pqt cuir 2000 briques 114 tin beurre 7 do graisse 200 lbs de sucre.

Par le Densandle, capt Aitkin, pour Londres, R Gunn & cie 26796 mts d'avoine 900 planches 59 madriers 1 bal.

Par la goëlette Vision, capt Freman, pour St Pierre, C B,—John Dougall & cie 483 qrts farine 25 do farine de blé-d'inde 200 mts d'avoine 10 qrts lard 1 sacs riz, &c.

Par le Tanworth, capt Hansar, pour Londres, —Rimmer Gunn & cie 36000 mts d'avoine 4626 do pois, Capt 600 planches 50 madriers.

Par le navire Areta, capt Keer, pour Londre, —J Torrance & cie 5675 mts pois 40770 mts d'avoine 1500 planche 25 madriers.

Par l'Isabella Thompson, capt Descroiselle, pour Halifax,—Whitehead 1012 qrts farine, Kinnear & cie 400 côtés cuir 50 btes tabac 10 do empois 10 tin beurre 12 doz balais 40 cqs de vinaigre.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES.

Barque Martha, N. Yanson, Bergen, 27 avril, commande, lest, 840 tonneaux.

Barque Emily, J Pearson, New-Castle, 25 avril, commande, charbon, 319 tons.

Brick Vidar, Alf Neilson, Bergen, 25 avril, commande, harengs, 133 ton.

Brick Martlet, J. McDermaid, New-Castle, 30 avril, G. & D. Shaw, charbon, 127 ton.

Brick Gratitude, And. Tood, St. Jean, T. N., 29 mai, R. Gunn & cie, lest, 288 ton.

Barque Acostus, J. Dennisson, Pembrey, 14 mai, J. O. Miller & cie, charbon, 447 ton.

Barque Ben Muck Dhui, Ant. Cockerill, Charente, 24 avril, J. Buchanan & cie, général, 255 ton.

Barque Gustave, Ad. Neils C. Erpecom, Bergen, 15 mai, commande, lest, 792 ton.

Brick Cito Martin, Svendsen, Swansea, 15 mai, E. J. Charlton, charbon, 240 ton.

Goëlette Vincent, N. Chartier, Pictou, 16 mai, J. Anderson & cie, charbon, 61 ton.

Goëlette Carlos, D. S. de Mergolta, Oporto, 14 avril, Thompson, Murray & cie, vin, 136 ton.

Brick Z. Colite, J Ashbudge, Terragond, 18 avril, J. Tiffin, & fils vins et fruits, 163 tons.

DÉPARTS.

Goëlette Boston Lady, M. Talbot, St Pierre, T-N, E Hudon fils & cie, général 99 tons.

Brigantin Lucerne, Ed Manners, Londres, V Hudon, grain 279 tons.

Barque Comy Scot, J Small, Québec et la mer, C A Stark & cie, lest 328 tons.

Barque Dunsandle, G Atkin, Londres, R Gunn & cie, avoine 360 tons.

Goëlette Vision, L E Treman, St Pierre, C-B, J Dougall & cie, previsions 63 tons.

Barque Tanoworth, H Hauson, Londres, R Gunn & cie, avoine 590 tons.

SS Hibernian, J E Dutton, Liverpool, H & A Allan, général 1888 tons.

Navire Areta, John Keer, Londres, D Torrance & cie, pois et avoine 678 tons.

Brigantin Isabella Thompson, F Descraiville, Halifax, M Kinnear & cie, général 141 tons.

A Vendre.



Cette BELLE PROPRIÉTÉ occupée par MM. Lords et Swain, sur la Rue St. Laurent, Nos. 17 et 23, avec une MAISON en BRIQUES de première classe, en arrière, faisant face à la Rue St. Dominique.

Titre du Shérif.

L. O. HETU, N.P.,
No. 16, Petite Rue St. Jacques

15 juin. 232 o j k

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A *LA MINERVE.*

DEPECHES GENERALES

ARRIVÉE DU *PERUVIAN.*

Pointe-aux-Pères, 18 juin.

Le *Peruvian*, parti de Liverpool dans l'après-midi du 7 juin et de Londonderry le 8, est arrivé ici ce matin avec 35 passagers de cabine et 480 d'entrepont.

Le *City of New-York* et le *City of Limerick*, sont arrivés à Liverpool dans l'après-midi du 6. Le *City of Limerick* était à la remorque d'un autre vaisseau, parce que ses mouvements ne pouvaient plus fonctionner.

Le *Bremen* est arrivé à Southampton le 6.

La situation européenne n'a pas changé depuis l'abandon de la conférence.

L'absence de négociations entre les puissances armées et la continuation des mouvements militaires indiquent que la guerre est inévitable.

Le prince Frédéric Charles et son état-major avaient fait leurs adieux au Roi de Prusse le 6, et devaient partir pour les quartiers-généraux de l'armée prussienne de la Silésie. On croyait que le roi devait partir pour les quartiers-généraux la semaine suivante.

On disait que 40,000 hommes des troupes prussiennes étaient cantonnés sur la frontière du Posen, et que la frontière de la Prusse près de Cracow était aussi en partie occupée.

Un journal semi-officielle de Berlin, annonce que les Puissances neutres ont remercié la Prusse de l'empressement qu'elle a montré à seconder les efforts qu'elles ont fais pour le maintien de la paix, et il déclare en outre qu'elles ont reconnu que la Prusse est encore complètement libre de prendre la détermination qu'elle jugera convenable.

Le même journal dit que la Prusse a protesté contre la convocation du Holstein, et qu'elle va sans doute faire suivre son protêts de mesures actives.

On disait à Vienne que la Russie approuvait l'attitude prise par l'Autriche.

Des nouvelles de Vénise annoncent qu'il règnait une grande agitation en cette ville, a cause de l'emprunt forcé et du refus de la municipalité de coopérer à la collection de cet emprunt.

Un grand nombre de citoyens ont déserté la ville pour échapper à une nouvelle conscription.

La municipalité de Venise a ordonné de prendre des mesures pour approvisionner la ville pour trois mois.

A une assemblée publique à Altona, on a adopté des résolutions par lesquelles on remerciait l'Autriche de sa déclaration dans la diète, et on exprimait la détermination que les habitants défendraient le droit de disposer de leur destinée en formant avec les duchés un état allemand séparé, sous la souveraineté du prince Augustenberg.

La diète de Frankfort le 6, a adopté une résolution demandant la neutralisation des forteresses fédérales de Mayence et de Rastadt, et le rappel à Frankfort des contingents Autrichien et Allemand dans ces places.

Le *Times* de Londres en date du 7, dit: "Le fort de la tempête gronde sur le point, qui a donné naissance à toute la difficulté. Ce n'est dû qu'au Holstein si la Silesie est menacée, et il est terrible de penser jusqu'à quel point l'orage peut sévir. Derriere l'Italie se tient la France, et derrière l'Autriche se tient la Russie. On dit même que les desseins de l'Italie contre les provinces adriatiques de l'Autriche, ont suggéré à l'empereur de s'entendre avec le sultan. Personne ne parait douter que la guerre qui commence sur les bords de la Baltique peut s'étendre jusque sur les rives de la Mer Noire.

Le *Morning Post* dit que la convocation des Etats du Holstein, par l'Autriche, a été probablement faite dans le dessein exprès de précipiter la guerre.

Le ministre Prussien à Hambourg a formé opposition sur tous les fonds du gouvernement du Holstein déposés aux banques de Hambourg.

En Angleterre, la faillite de la Banque d'Agra et Masterman, quoiqu'attendue, a eu dû retentissement sur le marché. Cette faillite cause d'autant plus de dommage que la Banque possède de nombreuses succursales aux Indes, en Chine et en Australie. Son passif n'est pas encore connu, mais il est fort considérable.

Les fonds anglais continuent à s'améliorer.

L'escompte à la Banque d'Angleterre, se maintient encore à dix. On pense que la semaine prochaine on le réduira à huit.

Le 6, M. Walpole, à la Chambre des communes, devait proposer un amendement au bill de réforme, d'augmenter la gratification des voteurs pour les Comtés de £14 à £20.

Les conservateurs ont tenu un caucus pour s'entendre sur les moyens à prendre pour faire une nouvelle opposition au bill.

Une bourse contenant plus de 3,000 guinées a été présentée au Capt Maury en récompense de ses découvertes nautico-géographiques. A cette occasion, on lui a donné un grand banquet à Londres, aux Williss Rooms. Sir John Pakington présidait. Parmi les convives, l'on remarquait des hommes éminents. Le gén. Beauregard a fait un discours.

Un fenian, du nom de Richard Quin a été arrêté en arrivant de New-York à Queenstown sur le *City of New-York*. Avant d'arriver, le revolver d'une main, il déploya de l'autre un drapeau aux couleurs féniânes.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les troupes Prussiennes ont envahi le Holstein le 7 courant. Les forces Autrichiennes se concentraient à Altona, place où le choc des deux armées aura probablement lieu. On considère ces mouvements comme le commencement virtuel de la guerre.

Dans la Chambre des Communes, l'opposition a essayé de prendre le gouvernement par surprise en proposant l'ajournement de la clause de la franchise dans le bill de réforme. Cet amendement a été perdu avec un majorité de 27 en faveur du gouvernement.

L'amendement de M. Walpole a aussi été rejeté par le gouvernement avec une majorité de 14.

MARCHÉS.

Londres, 8 juin.

Sucre, tranquille et sans changement. Raffiné, en demande. Commun, acheté en masse, de 43s 9d à 44. Café, affaires limitées et sans changement dans les prix. Thé plus en demande. Les marchands sont moins disposés à vendre.

Liverpool, 8 juin.

Marché au coton fermé très fort. Ventes, 15,000 balles, dont 5,000 aux spéculateurs.

Londres, 8.

Consolidés fermés au comptant à 86½.

Dépêches de Nuit.

Halifax 18 juin.

Le *China*, parti de Liverpool dans l'après-midi du 9 et de Queenstown le 10, est arrivé ici aujourd'hui en route pour Boston avec 137 passagers.

Tout indique que la guerre va bientôt éclatér.

Plusieurs regardent l'entrée des Prussiens dans le Holstein comme un commencement virtuel de guerre.

Le *Neue Freindenflatt* affirme que l'Autriche considère cette entrée comme une infraction au traité de Gastien et l'occupation forcée du Holstein comme un *casus belli*. Tout porte à croire que l'Autriche est définitivement déterminé à faire la guerre.

D'un autre côté on affirme que la Prusse était disposée à la paix, mais que les sentiments manifestés à Vienne ont fait évanouir tout espoir.

Les ministres et les conseillers de l'Empereur désirent la guerre à tout prix.

THEATRE ROYAL!

PROPRIÉTAIRE.......MR J. W. BUCKLAND.
DIRECTEURS.........MM. J. W. BUCKLAND et VINING BOWERS.

ANNONCE EXTRAORDINAIRE.

Lundi et Mardi Soirs, les 18 et 19 courant,

En conséquence du grand succès de l'éminente Artiste, MADAME CELESTE, dans son puissant drame de

Woman in Red,

qui sera présenté avec de nouveaux et riches effets de scène, et à la requisition des nombreux patrons du Theatre, ce grand drame ne sera représenté que DEUX SOIRS SEULEMENT, après quoi il sera retiré pour la production de HOUSE ON THE BRIDGE Mercredi soir.

Portes ouvertes à 8 heures moins un quart; la représentation commencera à 8½ heures.

18 juin. 234

VENTE PAR ENCAN.

PAR SAMUEL & CIE.

Grande vente sans réserve.

TOUS LES SOIRS.

Nous avons reçu instruction de vendre à notre magasin, 558, Rue Craig, près la Place d'Armes, le reste d'une consignation considérable de REVOLVERS A 6 COUPS; aussi, de la belle VAISSELLE, comprenant services à thé, rafraichissoirs pour beurre, couteaux, fourchettes, cuillers, huiliers, corbeilles pour pain et cartes, verrerie, &c, &c.

Vente à SEPT heures et DEMIE.

235 SAMUEL & CIE, Encanteur.

Wm. A. Curry,

AGENT D'IMMEUBLES ET COMPTABLE

AGENCE POUR

Maisons et Terrains; Emprunts faits sur des Propriétés Foncières.

BUREAU: 84, GRANDE RUE ST. JACQUES.

☞ Les capitalistes étrangers sont invités à communiquer avec l'annonceur.

6 juin. a 224

A VENDRE

Une riche et élégante Batisse

AU CENTRE DE LA RUE NOTRE-DAME,

La façade en pierre de taille, à quatre étages, batie de manière a être utile et durable, et qui donnera un loyer de $2,400.

La batisse comprend un magasin de 25 x 90 avec entrée séparée pour les étages supérieurs, et convient admirablement bien pour des affaires étendues en gros et en détail.

La partie supérieure peut servir pour des salles d'exposition, bureaux d'assurance ou autres.

Le prix et les conditions sont raisonnables.

S'adresser à

Wm. A. CURRY, Agent d'Immeubles, 84, Grande Rue St. Jacques.

19 juin—235 si

BONNE AFFAIRE!

A VENDRE, une VILLA élégante et spacieuse, située sur la rue Sherbrooke, avec terrains divisés avec goût. La maison possède des chambres confortables et est en bon ordre.

PRIX TRÈS BAS.

On peut voir un plan de la propriété au bureau du soussigné.

Wm. A. CURRY, Agent d'Immeubles, 84, grande Rue St. Jacques.

19 juin—235 si

1863 et 1865 { PREMIER PRIX Pour la meilleure et la plus grande variété de SUCRERIES RAFINÉES } 1863 et 1865

SUCRE CANDI BOUILLI de toutes sortes
LOZENGES do
BEAUX OUVRAGES EN SUCRE do
BATONS et PATE DE JUJUBE
CHOCOLAT A LA CRÊME
CRÊME FRANCAISE et SUCRERIES remplies de Liqueurs
SUCRE CRISTALISÉ, BONBONS
GELÉES, CONSERVES, Etc.

Etant depuis sept ans dévoués exclusivement à l'approvisionnement du commerce en gros, nous informons les marchands et autres que nous manufacturons tous les jours le fini le plus considérable et le meilleur de toutes les maisons dans le commerce. Venez et examinez.

☞ Nous garantissons nos Sucres Candis bouillis supérieurs à tous les autres quant au fini et à la variété.

CHAS. D. MILLER & CIE.

Manufacture et magasins:

Coin des Rues Notre-Dame et St. François-Xavier et coin des Rues St. Paul et McGill, (presque vis-à-vis l'Hôtel Albion,)

MONTRÉAL,

à la convenance des Marchands de l'Ouest.

19 juin. 235—k

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 JUIN 1866.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Dames

A

Archambeault A — Asselin Apolline

B

Beaudry Anne — Bélair Adélaide
Boucher Anna Mélina — Bricot Joséphine
Biron Léocadie — Boivin Victoria

C

Cardinal Aurélie — Champagne R Dme

D

Démarteau Dme — Duval Dme
Dalpé Emélie — Daoust Elmire
Dufresne L — Dérosier Mathilde
Dubord Philomène — Danis Philomène

G

Gaucher Adeline — Grenier Céladine
Gascon Philomène — Gerson Philomène
Grenier Thérèse — Gendron Félicite

J

Jolibois Louise — Janson Césarine

L

Lamarche Marie Mad — Larivé Adelle
Lacasse Rémi Mad — Lalumier Mad
Laricain Mad 2 — Lamouche Célina Mme
Léveillé Delphine — Laberge Elizabeth
Lambert Geneviève — Larose Veuve J
Leclaire Joséphine — Lapointe Marceline
Lebrun Philomène — Lapalme Philomène
Lafrance T

M

Mandeville Mad — Monnette Mad
Monville Marie — Morin Marie
Maisonneuve M A — Mignault Susanne

N

Norman Domithilde

O

Ouimette Victoire

P

Painchaud A Veuve — Payette Azeline
Pelletier Célanie — Proulx Esther

R

Robert Veuve Dame — Richelieu A Mad
Ritchot Emilie Dame — Renaud Philomène
Roy F Veuve — Raymond Henriette
Roy Odille

S

Saucier Délima — Simard Sophie
Simard Ulalie — Sauvé W Dme
Sylvestre X Dame

T

Tessier H Dme — Turcot Narcisse Dame

V

Vallée Joseph Dame — Valade J A Dame

E. S. FREER, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Juin, 1866. } 235

VENTE PAR ENCAN.

PAR G. McGREGOR.

VENTE DE

Marchandises Seches

DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ.

JEUDI, le 21 courant, sera vendu aux magasins du soussigné, Nos. 459 et 461, Rue St. Paul, un assortiment considérable de MARCHANDISES SECHES de saison, comprenant:

Coton gris et blanc supérieur
Delaines de couleur
Marchandises de couleur pour robes
Demas en toile, toile pour draps de lit
Mouchoirs en batiste française
Soie de couleur et mouchoirs de coton
Robes et garnitures en mousseline cousues
Echarpes et cravates en soie, soies noires
Mérinos et Delaines français
Draps noirs tout laine, Doeskins
Etoffes de goût, coutil et coton barrés
Denims, Casbans, Selecias
Bonneterie et mercerie, &c, &c.

—AUSSI—

2 caisses Crinolines
5 do Barège et étoffes pour robes

Vente à DEUX heures.

235 G. McGREGOR, Encanteur.

PAR HENRY J. SHAW.

Livres à Vendre.

La vente de Bibliothèques Privées, remise la semaine dernière, commencera JEUDI SOIR, le 21 courant, au magasin de M. SHAW, Grande Rue St Jacques. La collection comprendra les belles bibliothèques de feu M. Tuttle, feu Géo. Desbarats, Ecr., et autres. On peut se procurer des catalogues de l'encanteur, et les livres seront exposés pendant le jour.

Vente chaque soir à SEPT heures.

235 HENRY J. SHAW, Encanteur.

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 JUIN 1866.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Messieurs.

A

Arcand Adolphe — Auclair Etienne
Auger J capt — Anquetil Isidore
Artois J H — Aubé Napoléon
Adhémar P — Auger J Bte

B

Bélin Mr 2 — Beauchamp A
Brousseau Mr — Brouillet Charles
Beaulieu Elie — Beaudry Francis
Beaudoin Joseph — Bouché Jean Bte
Boucher Louis — Barque Joseph
Bourget Louis — Bonneville Narcisse
Batmata Michel — Beaudoin Octave
Bonnin Pierre — Beaulieu Pierre
Bouvier Adolphe — Bodet Victor
Bernard Michel — Brien Isidore

C

Chinic & Beaudette — Chénier Antoine
Chevalier Edouard — Chevrier François
Cammery François — Castonguay F X
Côté Guillaume — Côté Gonzague
Charron Hubert — Cadotte Joseph
Coutu Joseph — Cantin L O
Cadieux Louis — Contois O L
Cinqmars major — Canellier Rémond

D

Destimauville Arthur — David Amable
Dupont Adolphe — Daunais Charles
Doray Charles — Dupras Denis
Dubois Edouard — Dubé F X
Debigarré François — Deslauriers F X 2
Decelle Jacques — Duplessis Louis
Dandurand Maurice — Demers Peter
Desjardins Roch — Delesderniers T N
Ducasse Stanislas

E

Elie Charles

F

Fontan B — Fisette Edouard
Fabre Gustave — Frappier Joseph
Fleury Jules — Frappier Denie
Fournier Napoléon

G

Gougeon Charles — Gagnon C E & Cie
Gauthier Edouard — Galarneau Edouard
Gagnier François — Gingras F N
Gaucher G G — Graton Honoré
Gingras Honoré — Gauthier Isaie
Giroux Joseph — Grimard Louis
Gagnon N — Garreau Thomas

H

Hamelien François — Hamelin Samuel
Hamelin François — Houle Ovide
Houle Pierre — Hudon Siméon

J

Joubert Louis — Jacques & Jacques

L

Laviolette Augustin 2 — Lorine & frère
Laframboise Baptiste — Labelle Césaire
Lepage Césaire — Leber Charles
Lefebvre Célestin — Labreque Edmond
Lacroix Edouard — Lucier Xavier
Lapointe Francis — Lacasse Félix
Léger F H — Lalumière Ferdinand
Legendre F F — Letourneau Hubert
Leduc Henry — Larocque Isaac
Laurin J Bte — Larocque J B 2
Lacroix Joseph — Legault Ferdinand
Lespérance Louis — Lavoie Médard
Lesperance Peter — Lamothe Pierre
Labrie P A — Lavigne Théophile
Labelle J

M

Molleur Emile — Massicotte Edouard
Mathieu Francis — Maleau François
Marois George — Malette Hyacinthe
Mireault Jules — Martineau J E
Molleur Joseph — Meloche J E
Mango Louis — Mayrand Louis
Mongeau Napoléon — Masson P & fils
Malos Pierre — Martel L
Marin Treffié — Miller T L
Martel Ulderic

N

Fadeau Joseph

O

Ouimette Louis

P

Poitras Augustin — Parent Benjamin
Preneveau Charles — Pinsonneault François
Perier Joseph — Patenaude Paul
Pelland Pierre

R

Rousseau A — Robillard E Dr
Rousseau J — Russeau Joseph
Renaud Joseph — Renaud Michael
Ritchot Moise — Renois J Bte
Rivard Pierre — Rousseau Toussaint
Roi Xavier — Renaud Zephirin

S

St-Pierre Bruno — St-Pierre Césaire
Spénard C C — St-Jean Edouard
Sirrois Germain — St-Pierre Isidore

T

Tremblay Amédée 2 — Tardis Didime
Thériault E A — Trepanier Hubert
Thibault Joseph

V

Vomereau François 2 — Villier R W

E. S. FREER, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Juin, 1866. } 235

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & CIE

Ce Matin.

VENTE DE THÉ DE CARGAISON.

L' "INDUS," DE SHANGHAE,

Etant arrivé à New-York.

LES SOUSSIGNES ONT REÇU ORDRE DE

I. BUCHANAN & Cie.,

De vendre à l'Encan

A LEURS MAGASINS

MARDI, 19 JUIN PROCHAIN,

UN ENVOI D'ENVIRON

4,000 DEMI-BOITES

DE

Thé Vert de la Nouvelle Récolte

CHOISI SPECIALEMENT pour ce MARCHÉ

—AUSSI—

1,500 Demi-Boites Thé Vert

Ex "Queen of the Forth."

1,000 Demi-Boites, Thé noir du Japon.

Ex "Blanch

ET

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

Vins, Liqueurs, Sucres, Epiceries

&c., &c., &c.,

Qu'on est à débarquer des Vaisseaux dans le Port.

Vente à NEUF heures,

JOHN LEEMING & CIE. Encanteurs.

219

Des catalogues seront préparés et les Thés visibles, comme d'ordinaire, avant la vente.

Vente importante du Commerce.

LES SOUSSIGNÉS ONT REÇU INSTRUCTIONS DE MM.

ALEX. URQUHART & CIE.

DE VENDRE A LEURS MAGASINS,

RUE ST. PAUL,

Jeudi, le 21 Juin,

UN GRAND ASSORTIMENT DE

Marchandises de la Mediterranee

ET

EPICERIES ANGLAISES,

AVEC

La balance de la cargaison du "Deodar,"

DE MARSEILLES

DE PLUS

2,000 PAQUETS THES FRAIS,

Particularités plus tard.

Vente à NEUF heures.

JOHN LEEMING & CIE, Encanteurs.

134

VENTE DE THES

POUR LE COMMERCE

Par Catalogue

AU COMPTE DE

MM. DAVID TORRANCE & Cie,

SERONT OFFERTS EN VENTE,

Vendredi, 22 Juin courant,

8,714 COLIS DE THES VERTS,

SAVOIR:

3714 demi-caisses } 450 canistres }		YOUNG HYSON
193 demi-caisses		HYSON
443	do	GUNPOWDER
1097	do	IMPERIAL
504	do	TWANKAY et HYSON TWANKAY
2243	do	NATURAL LEAF JAPAN
8714		

On vendra aussi divers chargements de SUCRE BRUT, RIZ, RAISINS DE VALENCE, RAISINS DE CORINTHE, CAFÉ, INDIGO, SAVON DE LIVERPOOL, &c, dont nous donnerons bientôt les détails.

Catalogues et échantillons prêts la veille de la vente.

Vente à NEUF heures.

JOHN LEEMING & CIE, Encanteurs.

231

GRANDE EXCURSION

A la célèbre Rivière Saguenay et aux Bains de Mer à la Baie Murray, Cacouna et Tadousac.

A commencer de MARDI, le 19 courant, le magnifique steamer en fer *MAGNET*, Capitaine FAIRGRIEVE, laissera le Quai Napoléon tous les MARDIS et VENDREDIS matin, pendant la saison, à SEPT heures, pour la RIVIERE SAGUENAY et la BAIE des HA! HA! arrêtant à la Baie Murray, Rivière-du-Loup et Tadousac.

En prenant ce steamer à Québec, le touriste et le malade jouiront de la brise rafraichissante et salutaire et de la scène pittoresque du bas du fleuve, et éviteront le trouble du transbordement, vu que ce steamer se rend en droite ligne à la Baie Murray, Rivière-du-Loup, Tadoussac et la Baie des Ha! Ha!

On ne souffrira aucune dépense ou aucun inconvénient en changeant de bateau à Québec; les steamers seront toujours amenés l'un près de l'autre.

Ce magnifique steamer est très étanche, d'une grande force, possède tout ce qui est nécessaire pour la sûreté, et est reconnu comme un des meilleurs bateaux que portent les flots. Il est garni de cabines spacieuses, meublées avec tout le confort possible, et sous tous les rapports ne le cède à aucun autre vaisseau canadien.

On peut se procurer des billets de retour et toute autre information en s'adressant à D. McLEAN, aux Hôtels et au Bureau, 21, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Montréal, 18 juin 1866—235 dmk

SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER VOTRE ARGENT

Achetez un des REFRIGERANTS de MEILLEUR ET CIE., faits de bois sec, sain, fortement lié, avec ventilation combinée convenable, carbone agissant comme désinfectant, produisant une atmosphère froide, sèche et pure, sans humidité, sans condensation de moiteur et sans odeur de ciure, etc. Telles sont les qualités que possèdent les Refrigérants que nous offrons au public à un prix qui ne nous donne qu'un léger bénéfice. GRANDEUR, 5 pieds.

MEILLEUR ET CIE., Manufacturiers.

DÉPOT DE POÊLES, 526, Rue Craig, Près de la Place-d'Armes.

12 juin. 235

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

Ce Matin.

GRANDE VENTE DE LA SAISON

DES

MEUBLES EN NOYER NOIR

DE

MM. Jacques & Hay.

Le soussigné vendra, MARDI MATIN, le 19 Juin, à ses nouvelles et vastes salles d'encan, No. 139, Grande Rue St. Jacques, une magnifique collection de

NOUVEAUX MEUBLES, &c,

COMPRENANT:

1 magnifique garniture de salon en soie verte
1 do do do cramoisie
1 riche étagère ouvragée et finie
7 garnitures de chambre le dessus en marbre, nouveaux patrons.
10 garnitures de chambre en noyer
5 do do en bois blanc
Couchettes simples et doubles
Grandes garde-robes à ailes doubles, ouvragées et polies
Do do do simples
Garde-robes en bois blanc portatives
Bibliothèques doubles et simples ouvragées et polies
Sideboards en noyer et chêne soigneusement travaillés
Sofas et chaises en crin le sommet ouvragé et à la grecque, &c
Berceuses et chaises à diner et de chambre en jonc
Tables de centre ovales et rondes en mosaïque
Do do do do solides
Une riche table de centre en palissandre le dessus en marbre et les coins ronds
Tables à diner en oval le dessus en marbre
Commodes à tiroirs
Whatnots, canterberrys et chaises tournantes
Chiffonniers, chaises et supports de salle
Une magnifique montre en noyer ouvragée et peinturée, avec des vitres sur le devant et les côtés et une collection rare d'oiseaux du Canada.
Un assortiment considérale de tapis de Bruxelles
Do kidderminster tout laine
Nattes de chanvre, peintures à l'huile et gravures anglaises encadrées
Linge pour table, riches rideaux en damas
Nappes pour tables en damas, etc
Services à diner, déjeuner et thé en verre et porcelaine
Do pour chambre
Un assortiment considérable de verrerie et vaisselle en marbre de Paros
Cuillers, fourchettes, etc, plaquées.
Meilleure coutellerie de table de Rogers

—AUSSI—

Restant de la dernière vente
3 Pianos en fer supérieurs de Fox, de 7 octaves

—ET—

Plusieurs riches convercles de piano
En même temps seront vendus plusieurs poeles de cuisine de Beard & cie, complets et de patrons différents.
Et leurs refrigérants brevetés.
etc., etc., etc.,

Vente à DIX heures précises.

233 L. DEVANY, Encanteur.

VENTE DE

Vins de choix, Brandies, Liqueurs, Cigares, &c.

Le soussigné a reçu directement une consignation d'échantillons des articles suivants, qu'il vendra par encan, à son magasin, No. 139, Grande Rue St. Jacques, JEUDI Après-Midi, le 21 Juin, en lots convenables aux acheteurs, savoir:

100 caisses		Champagne de Cliquot
50	do	Vieux Port
50	do	Sherry Imperial
50	do	Brandy de 1849
75	do	Bon Clarets, St. Julien vieux; Chateau St. George, St Emilion, Margaux, Haut Barzac
30	do	Supérieurs Vins de Rheins, Bressgrauer, Mohlheimer, Markgrafter.
20	do	Bitters Vermouth
10	do	Absinthe
10	do	Kirsch
20	do	Vins assortis et Liqueurs contenant une bouteille chaque des articles suivants: Brandy, Old Tom, Jamaique, Perush, Sherry Port Wine, Cherry, Cordial, Lemon Syrup, Vermouth, Absinthe, Kirsch, Vin de Gingembre
10,000 bons Cigares		
50 caisses bon Tabac à fumer		

Vente à DEUX heures.

234 L. DEVANY, Encanteur.

Cette vente est pour satisfaire aux besoins des familles privées et elle offre une excellente occasion à ceux qui se proposent d'aller cet été sur le bord de la mer, de s'approvisionner de la meilleure qualité de Vin, etc.

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC.

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal, par leur Conseil et Procureur soussigné, donnent, par les présentes, AVIS PUBLIC, que LUNDI, le TRENTIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures et DEMIE du matin, au Palais de Justice de cette Ville, ils presenteront, par le ministère de leur dit Conseil et Procureur, à l'un des Juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, dans et pour le District de Montréal, en Chambre, une Requête demandant au dit Juge de choisir et nommer, en vertu de l'Acte de la Législature 27 et 28 Vict., chap. 60, trois personnes capables et désintéressées, pour agir en qualité de COMMISSAIRES, pour fixer et déterminer, conformément au dit Acte, les prix et compensation à être accordés pour le lot ou morceau de terre ou bien-fonds ci-après mentionnés et désignés que la dite Corporation de la Cité de Montréal a décidé d'acquérir par résolution passée le neuvième jour de Février (dernier) mil huit cent soixante-et-six, pour l'érection d'une SALLE D'EXERCICE et d'un ARSENAL, savoir:

"Un terrain de forme irrégulière avec bâtisses "sus-érigées, borné au nord-est par la propriété "de la Corporation de Montréal, au sud-ouest "par la rue St. Constant, au nord-ouest par la "propriété de la Corporation de Montréal, et au "sud-est partie par la propriété de la Corporation de Montréal et partie par la rue Craig.

HENRY STUART,
ROUER ROY,
Avocat de la Corporation de Montréal.

Montréal, 19 juin 1866—235

(A être inséré dans la *Minerve* et le *Pays* les 19 et 21 juin courant.)

Aux Maitres Cuisiniers.

On demande un CUISINIER de première classe pour un Restaurant en Haut-Canada. Il doit être sobre et actif.

S'adresser, par lettre affranchie, à

ARTHUR HOGBEN, Toronto.

19 juin—231 si

VENTE PAR ENCAN.

PAR CUVILLIER & CIE.

Mardi Matin

Le 3 JUILLET PROCHAIN

AU MAGASIN DE

JULES FOURNIER,

RUE ST. PAUL, 420,

SERA VENDU

Un assortiment considérable et choisi des meilleurs

EPICERIES

d'Angleterre, de Marseille et de Bordeaux

Auxquelles on doit ajouter

FORT,
SHERRY,
MADEIRES,
CHAMPAGNE,
BRANDY,
GIN,
Etc., Etc.,

COMME SUIT:

Epiceries de Marseilles

Raisins de Malaga, en caisses
do en demi-caisses
do en quarts de caisses
Figs Smyrne, en caisses
Amendes d'Alicante cassées, en caisses
Amendes de Tarragone, en balles
Do Provence, en balles
Noix de Grenoble, en balles
Noix de Sicilee, en balles
Fromage de Gruyère, en boites
Fromage de la Hollande, en caisse de 32 formes chaque.
Olives vertes du Jourdain, en caisses de 12 flacons.
Câpres do do do
Huile d'Olive superfine, en caisses de 1 doz. chaque.
Huile d'Olive superfine, en caisses de demi-bouteilles, 2 doz. chaque.
Huile d'Olive superfine, en caisses de quarts de bouteilles, 4 doz. chaque
Savon de Castille rouge en caisses
Savon de parfumerie, en caisses
Parfumeries assorties, en caisses
Bougies Stearines (tapers), en caisses
Vermicelle en caisses
Macaroni, do
Graines des Canaries en balles
Graine des champs en balles
Riz en balles, 1re, 2de et 3me qualités
Crême de Tarte, en quarts
Soufre en fleur, en quarts
Soufre en bâton, en quarts
Huile d'Olive superfine, en quart de caques
Conserves, assorties
Do do dans l'Eau-de-Vie, assorties

Epiceries de Bordeaux:

Vinaigre de vin blanc, en caisses
Chocolat, "Louit Frères," en caisses
Moutarde do do
Patés de foie gras truffés do
Truffes do
Champignons do
Haricots (verts) do
Tomates do
Anchois à l'huile do
Câpres do
Amendes en balles
Huile d'Olive superfine, Barton Guestier, en cs.
Do do Durette do
Prunes en caisses de 12 flacons chaque
Do do 12 boites do
Bouchons, en balles
Absinthe, en caisses
Raisins par lits (supérieur), en caisses

Vins et Liqueurs

Qr.-caques Madeire
Do Sherry Cantaras
Hhds Blanquefort
Do Queyries
Do St. Julien, 1er Bourgeois
Do La Mission
Do St. Loubés
Sauterne, en caisses
St. Estéphe, Médoc, en caisses
Qr.-caques Mâcon
Do Sauterne
Do Chablis
Do Roussillon
Do Sicile
Do Sherry Pemartin
Do Port Graham
Do do Bedell Pior & Cie
Octaves Sherry Duff Gordon & Cie, noir supér.
Qr.-caques Sherry, A M.O., Montillo
Octaves do do do
Qr.-caques do Aimes Royales
Octaves do do
Qr.-caques Port Tarragone
Octaves Sherry Harp Brand
Caisses do red seal, A M O
Do do white Harp
Do do Amontillado, red seal
Do do McKenzie
Do O'Porto black seal supérieur
Do Cognac Impérial
Qr.-caques Sherry Duff Gordon & Cie, supér.
Octaves do Bedell, Prior & Cie, Amontillano (1847) extra
Caisses Johanisberger, supérieur
Do Rauenthaler Berg do

Cognac de Geo. Sayer & Cie.

Qr-caques Cognac Geo. Sayer & Cie, 1848, 1860 1862, 1864, 1865
Octaves do do do do
Caisses do do do 10 ans, 6 ans, 4 ans, 2 ans
Do do do do 24 demi-bouteilles
Do do do do marqué Ch. Coran & Cie
Caisses de Cognac Impérial
Bass & Cie., East India Pale en quarts et pintes
Gin DeKuyper en hhds
Do do en caisses rouges
Do do do vertes.

Champagne.

Champagne—Moët & Chandon
Do G. H. Numm & Cie.

ET AUTRES MARQUES.

EPICERIES ANGLAISES.

Aussi, un assortiment complet des meilleures Epiceries Anglaises, de la Maison bien connue de MM. Crosse et Blackwell, Londres, et autres.

THES,

Un assortiment choisi de THÉS, consistant en:

TWANKAY,
IMPÉRIAL,
YOUNG HYSON,
JAPON TWANKAY,
JAPON NON-COLORÉ,
Etc., Etc.

La vente commencera à NEUF heures.

Cuvillier & Cie.,

232 ENCANTEURS.

CONDITIONS DE VENTES:

Au-dessous de $100 ....
De $100 à $300.......................3 mois.
De 300 à 600.........................4 mois.
De 500 à 1000........................5 mois
$1000 et plus........................6 mois

Et autres arrangements spéciaux aux désirs de l'acheteur.

VENTE PAR ENCAN.

PAR CUVILLIER & CIE.

Vente Annuelle pour le Commerce

AUX MAGASINS DE

VICTOR HUDON, Ecr.

Mercredi 20 Juin

SERA OFFERTE EN VENTE

La Cargaison de la Barque "Ganger Rolf,"

VENANT DIRECTEMENT DE MARSEILLES

CONSISTANT EN

Balles d'amandes de Tarragone
Do do Albevance
Do do Mollières
Boites d'amandes cassées
Balles d'avelines
Balles de noix
Boites de figues de Smyrne
Boites } Demi-boites } Raisins par lit Quart-boites }
Boites de citrons
Boites d'oranges
Boites de fruits crystalisés
Caisses de parfumerie française
Caisses d'eau de Cologne
Caisses de sucreries assorties
Boites de vermicelle
Boites de macaroni
Caisses d'huile à salade, en ½ pintes et ¼ pintes
Qrt-caques huile d'olive
Boites de savon de Castile
Balles de graines de chanvre
Do do canaries
Caisses de sardines—Philip, Canaud et autres marques
Caisses de réglisse
Boites de bougies françaises
Caques de crême de tartre
Balles Eponges Vénitiennes
Caisses de gomme camphrée
Quarts de souffre en poudre
Quarts de souffre en baton
Caisses de marinades françaises assorties
Do capres do
Do olives do
Do moutarde do
Caisses de petits pois
Do champignons
Do liqueurs assorties
Do Vermouth
Do Chartreuse
Do Maraschino
Do Curacao
Paniers Anisette
Boites de fromage de Gruyère
Boites de fromage de Hollande
Balles de Bouchons, grosseur et qualité assorties
Caisses de Port "Crown"
Caisses } Octaves } Port de Bourgogne Qrt-caques }
Octaves } Qrt-caques } do "Crown"
Qrt-caques Vin de Madère
Do do Sherry
Octaves do Malvoisie

—ET—

La balance de la Cargaison du Brick "Lucerne,"

DE BORDEAUX,

CONSISTANT EN:

Caisses } Boucauts } Vin Claret Qrt-caques }
Caisses Eau-de-Vie de Bordeaux
Caisses Eau-de-Vie Martell, Hennessy, Otard, Dupuy & Cie et Vine Growers & Cie
Boucauts et qrt-caques Eau-de-Vie Hennessy, Otard, Dupuy & Cie et Vine Crowers & Cie
Qrt-caques meilleur Vinaigre de Bordeaux
Caisses Prunes
Paniers Champagne "Green Seal," quartes et pintes

—AUSSI:—

Boucauts, qrt-caques } Caisses rouges } Genièvre de DeKuyper Caisses vertes }
Caisses Genièvre Old Tom Booth
Do do do Fleet
Caisses Porter Guinness
Poches Café Java, Rio et Mocha
Poches Poivre noir et blanc
Poches Piments
Paniers Fromage Queen's Arms
Paniers do North Wilts
Quarts Raisin de Corinthe
Quarts Tapioca
Balles Clous de girofle
Caisses Sagou
Boites Chandelles de baleine de Balmont
Caisses Huile de castor
Boites et demi-boites Raisin de Valencia
Balles de mèches de chandelle
Poches Riz d'Arracan
Caques Selpêtre rafiné
Quarts Alum
Caques Soda Bi-carb
Caisses Indigo Madras
Caisses de Briques pour bains
Douzaines Gelatine de Cox
Bière de Gingembre en bouteilles de Cratos
Quarts de Marinades de Cross & Blackwell
Quarts de Couperose
Quarts de Blanc de Cyrus
Hhds de Pierre Bleue
Boites de Boules Bleues
Caisses } Quarts } Sel d'Epsom
Quarts de Noir de Fumée
Boites Chicorée
Sacs de Graine de Carvi
Quarts d'Huile de Loup Marin, pâle
Quarts d'Huile de Morue
Demi-caisses de Thés Impérial, Young Hyson, non coloré,
Twankay, et Thé du Japon

—AVEC—

200 quarts de Sirop Rafiné
200 do de Sucre Rafiné

Et immédiatement après

100 bcts. Sucr Clair de Cuba.

Ex "Mary C. Fox."

Vente à UNE heure et demie PRECISE.

234 CUVILLIER & CIE, Encanteurs.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE DU FONDS DE MAGASIN

DE

M. G. R. CHARLTON

ST. JEAN.

Les soussignés ont reçu instruction de MM. LEWIS, KAY ET CIE., Syndics, de vendre par Encan Public le FONDS DE MAGASIN de M. GEORGE R. CHARLTON, comprenant:

Marchandises Sèches
Quincaillerie
Epiceries
Faience, etc, etc.

Aussi, tant dans le £ payable moyennant billets approuvés à 3, 6 et 9 mois, par versements égaux.

La vente aura lieu sur les Premisses, à St. Jean, LUNDI, le 25 courant, à 11 heures A. M.

On peut voir le Fonds de Magasin en aucun temps avant la vente en s'adressant à EDW. MACDONALD, Ecr., St. Jean.

BENNING & BARSALOU.

Montréal, 14 juin 1866. 232

AVIS.

Le soussigné fait défense d'avancer ni de payer aucun argent à qui que ce soit sans un écrit signé de sa main.

ELOI PERRAULT.

19 juin—235 um

Fabrique canadienne de Bandages

F. GROSS, Fabricant et Inventeur de Bandage à ressort élastique, et manufacturier d'Instruments de tout genre pour les difformités physiques, et travaillant le Cuivre, l'Acier et le Fer, 36, CARRÉ VICTORIA, Montréal.

LISTE DES ARTICLES TOUJOURS DISPONIBLES :

Bandages Herniaire et Ombilical de toute description.
Bandages suspensoirs et Ceintures de toute description.
Nouvelles Bretelles pour les Epaules et l'expansion de la Poitrine, pour Dames et Messieurs.
Bas élastiques en Coton, Fil et Soie.
Do pour préserver les chevilles, do
Do pour garantir le genoux, do
Sacs à Eponges, Bonnets pour Bains,
Supports de Londres, en drap ou cuir,
Béquilles invisibles pour la courbure de l'épine dorsale,
Instruments pour les jambes croches,
Béquilles faites à ordre,
Ressorts en acier de toute description.

— AUSSI : —

Un assortiment considérable de Seringues et autres ouvrages en gomme élastique, toujours disponibles, et une variété d'autres articles qu'il serait trop long de mentionner.

Toutes les réparations nécessaires aux articles susdits faites avec soin et à des prix modérés.

LES BRETELLES D'ACIER,
POUR LES ÉPAULES ET
L'EXPANSION DE LA POITRINE
DE
F. GROSS.

Confectionnées à la Manufacture de
BANDAGES, BRETELLES et CEINTURES
DE TOUTES DESCRIPTIONS,
36, Quai Victoria, Québec.

Ceci est un article tout-à-fait nouveau et très-supérieur pour les Dames et Messieurs qui ont contracté l'habitude de se courber. Ces Bretelles tiendront certainement la poitrine étendue et le corps droit, les deux fils d'acier sur le dos traversant l'omoplate, donne une douce et égale pression ; ils aident beaucoup à conserver la santé et à donner de l'élégance ; et étant forts et bien faits, ils dureront longtemps et on les trouvera toujours confortable. Pour les Messieurs, cet expanseur de poitrine leur donnera la facilité de se débarrasser des bretelles communes (qui font dommage à la santé) simplement en perçant des trous dans le cuir de la ceinture autour du corps et serviront ainsi à maintenir le Pantalon.

Avis aux Parents.

Parents, faites attention à vos Enfants ! Les Bretelles à Epaules d'Acier nouvellement inventées par F. GROSS, sont presque indispensables aux enfants, vu qu'ils sont sujets à contracter l'habitude de se courber et hausser les épaules à l'école, ce qui les fait grandir avec une poitrine étroite, et qui est la cause de la consomption et des maladies de foie. Les parents ne devraient pas oublier ceci, et s'ils leur font porter nos Bretelles ils ne contracteront pas cette mauvaise habitude.

16 mai 1866—tm E

Nouvelle Importation d'Europe

PAR

SS. *Andrews*, *Deodar*, *West Wind* et *City of Hamilton*.

Les soussignés reçoivent dans le moment et continueront de recevoir par les steamers durant la présente saison un assortiment des mieux choisis d'Epiceries Anglaises et Françaises, Vins d'Espagne, Portugal, Bordeaux, Fruits d'Espagne, des Indes, &c., Fromages Anglais, Suisses, Allemands, Jambons de Westphalie, Bacon d'Irlande, Porter et Ale Anglais des meilleures marques.—Aussi, un assortiment complet de MM. Crosse & Blackwell de leurs célèbres Marinades, Sauces, Moutardes, Capus, Olives, Viande marinée, Confitures, Tilly, &c, &c.

La plus grande attention sera portée à l'exécution des ordres de la campagne. Toute livraison sera faite gratis à aucune station et aux environs de la ville.

Le public est respectueusement invité à venir visiter notre établissement.

DUFRESNE & McGARITY,
21 mai—211 228, Rue Notre-Dame.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"UNION COMMERCIALE"
BUREAU PRINCIPAL :
19, Cornhill, Londres, Angleterre.
CAPITAL, $12,500,000 — PLACEMENT, $2,000,000

DÉPARTEMENT CONTRE LE FEU.—Le trait distinctif de cette Compagnie est l'introduction d'un arrangement équitable des prix, proportionnés à chaque risque encouru.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE.—Pour les avantages immenses offerts par cette Compagnie, voyez le Prospectus et la Circulaire—80 par cent de profit divisés entre les possesseurs de Police.—Economie de la direction garantie par une clause dans l'acte d'association.

MORLAND, WATSON ET CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
FRED. COLE, Secrétaire.
Bureau, 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.
Surveillant—H. MUNRO, Montréal.
Inspecteur des Agences—T. C. LEVINGSTON, P. L. S.

G. O. DeLORME et ANT. TELLIER, ont été nommés Agents assistants pour prendre des Assurances pour la Cité de Montréal et ses environs.

23 fév. a—139

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES, ENTREPOT JAPONAIS.
EN GROS ET EN DÉTAIL,
85,—Rue Notre-Dame,—85,
En face de la Pharmacie du Dr. Picault

Nous prenons la liberté d'annoncer au Public que ce magnifique Etablissement SERA OUVERT AUJOURD'HUI, le 18 courant, avec un Assortiment d'Epiceries choisies, de Vins, Liqueurs, etc., des meilleures qualités.

Les Soussignés espèrent, par leur ponctualité aux affaires, mériter une part de l'encouragement public.

A. O. PERRAULT ET CIE.,
Entrepot Japonais,
85, Rue Notre-Dame.
18 avril. 184

OXIGENATION ATMOSPHERIQUE
BREVETÉE AUX ÉTATS-UNIS,
Pour ôter les
DOULEURS DE TOUTE NATURE
LES
RHUMATISMES, ETC.,
Sans aucun remède ni souffrance
LES
FIVS INTEMITTNTES
SONT ENLEVÉES EN 35 MINUTES.

LOUIS FOUILLOUX,
Inventeur de cette méthode extraordinaire qui produit des effets si merveilleux,
487, RUE CRAIG (A MONTREAL,) 487
Tous les jours, Dimanches et Fêtes exceptées.

RHUMATISMES,
DOULEURS DE TOUTE NATURE
SONT ENLEVÉS AU
No. 487, RUE CRAIG.
15 juin 1866—292 a E

BOURRET & COMTE,
Marchands à Commission,
COMMERÇANTS DE PRODUITS,
AGENTS GENERAUX. &c,
No. 6, Rue St. Sacrement,
MONTRÉAL.
J. O. BOURRET. D. COMTE.
Références de première classe données.
5 juin. 223 um

FERDINAND COBBEILLE,
AVOCAT,
No. 6, Petite Rue St. Jacques.
Montréal, 28nov. 1865—14 akD

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque sur des propriétés de Ville ou de bonnes terres à la Campagne, en sommes de Quatre Cent Piastres et au-dessus. Intérêt à huit par cent par an.

S'adresser au Soussigné,
T. DOUCET, N. P.
No. 63, Rue St. Frs.-Xavier.
Montréal, 5 juin 1866—m 224

MAISON
TRUDEL & VINCENT
AVANTAGES IMMENSES
DE SE PROCURER DES
MARCHANDISES
A TRES BAS PRIX!

Marchandises Endommagées !

Achetées aux derniers encans et offertes au public à des prix excessivement bas.

UN LOT CONSIDÉRABLE DE SOIES
" " ROBES de POPELINE
" " INDIENNES
" " COTONS jaune a blanc

Chales Brochés en Soie.

Valeur réelle.............................. $12
Vendus pour.................. $3, $4, $6 et $8

— EN OUTRE —

La MAISON TRUDEL & VINCENT aura toujours à la dispostion des acheteurs un assortiment varié et choisi des Marchandises provenant des derniers arrivages d'Europe.

Rendez-nous une Visite
AVANT
D'ACHETER AILLEURS
Trudel & Vincent,
Septième magasin de la rue Bonsecours
10 avril—181 tmk côté Ouest, Montréal.

S. H. MAY & Cie
(Successeur de Corse & May,)

REÇOIVENT PAR L'*ELLA* ET LE *BLOMODON*, D'ANVERS :

3,500 Boites et 500 Caisses

DE VERRES (*STAR GLASS*) ET VERRES TAILLÉS EN DIAMANT, de 6¼ x 7¼ à 40 x 50

L'*Hyrcina*, de Hull—HUILE GRAINE DE LIN BOUILLIE et CRUE de Blundell, Spence & Cie, OCRE JAUNE, MASTIC, &c.

L'*Éclipse*, de Londres—Fameuse PEINTURE BLANCHE de Brandram, Frères & Cie, BROSSES ORIGINALES A. B. & C. No 1, OR EN FEUILLE et un assortiment considérable de COULEURS POUR PEINTRES.

2 juin—221 ds k **474, Rue St Paul.**

Aux Marchands de la Rue St. Laurent.

Nous, les Commis-Marchands de la Rue St. Laurent, nous empressons de présenter publiquement à Messieurs les Marchands, nos patrons, nos plus sincères remerciments pour le zèle qu'ils ont tous montré à signer la requête que nous leur avons soumise : ils ont tous reconnu la justice de notre cause, et ils ont généreusement répondu à notre demande en s'obligeant de fermer leurs magasins à huit heures l'été et à sept heures l'hiver. Nous leur sommes mille fois reconnaissants et nous espérons que les quelques heures de travail qu'ils ont bien voulu nous retrancher, seront compensées par une plus stricte application à notre devoir et par une plus grande vigilence à surveiller leurs intérêts.

Nous sommes convaincus qu'ils n'auront pas à regretter plus tard d'avoir apposé leurs noms à une requête qui va apporter un si grand adoucissement à la condition si misérable et si captive des Commis-Marchands.

F. X. LeCAVALIER, Président.
O. JOLICŒUR, Secrétaire.
Ed. Chevalier, L. Archambeault, D. Godin, C. Manseau, X. Paré, J. B. Renaud, P. J. Rollin, } COMITÉ.
ET 65 AUTRES.
14 juin. si 231

Pourquoi mettre vos habits en haillons à force de les frotter sur des planches pour les blanchir, lorsqu'ils peuvent être lavés
PLUS FACILEMENT ET PLUS VITE
En se servant de la
GLYCERINE
ET DE LA
POUDRE DE SAVON
DE
HARPER TWELVETREES ?

La femme d'un ministre a dit : " On épargne au moins la moitié de SAVON, les deux tiers de TEMPS et les trois quarts de TRAVAIL."

A vendre dans tous les magasins en général.

Walter Marringe.
Agent pour le Canada,
16 avril—182 Montréal.

AVIS.

La prochaine assemblée régulière de la Chambre des Notaires de Montréal aura lieu le 14 du mois de Juin prochain, à 11 heures A. M., au lieu ordinaire.

Par ordre,
H. LAPPARE,
Sec. C. N. M.
Montréal, 14 mai 1866—206 l a

La Compagnie d'Assurance Nationale des Voyageurs
ASSURE
CONTRE DES ACCIDENTS.

POLICES GÉNÉRALES D'ACCIDENT,
Assurant contre toutes espèces d'accidents, accordées pour des sommes de
$500 a $1,000,
Avec des compensations de
$3 à $50 PAR SEMAINE.
Des Polices seront accordées tout de suite.

Des applications pour assurance sont reçues par

J. W. GRIFFITH,
Agent Général,
Coin des Rues St. François-Xavier et St. Sacrement.
12 juin—219

COMPAGNIE DE NAVIGATION de BEAUHARNOIS, CHATEAUGUAY et HUNTINGDON (Limitée.)

Le vapeur *SALABERRY*, qui a été complètement réparé à neuf dans le cours de l'hiver dernier, reprendra, à l'ouverture de la navigation, ses voyages réguliers, partant de Montréal tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., et de Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures p. m., arrêtant à Beauharnois, St Timothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Anicet, Lancaster, Summerstown, Cornwall, St. Régis et Dundee

Au voyage de retour, il partira de cette dernière place tous les Lundis et Jeudis, à 4 heures a. m., arrêtant aux endroits ci-dessus mentionnés en descendant, ainsi qu'au Côteau du Lac et aux Cèdres, et arrivant de bonne heure à Montréal dans l'après-midi des mêmes jours.

Ce vapeur sera commandé par son ancien Capitaine, M. C. B. DEWITT, marin de grande expérience, dont la parfaite reconnaissance du trafic de cette route, et la manière si pleine d'urbanité et de politesse pour les voyageurs confiés à ses soins, lui ont gagné l'estime générale, et sont une ample garantie que rien ne sera négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs que patronisera le bateau commandé par le Capt. Dewitt.

OWEN LYNCH, Gérant.
Bureau : 55, Rue des Commissaires, Montréal.
19 mai—210 E x

NOUVELLE ETRANGE !
10,000 PORTRAITS
A ETRE VENDUS !

Citoyens de Montréal ! Venez ici ! Désirez-vous ménager votre argent ? Alors, allez dans la Galerie de Gravures Anglo-Américaines (ci-devant Chambres Photographiques de Dion), No 7, Rue Bonaventure, où pour les soixante prochains jours, des Portraits seront vendus.

Photographies, Ambrotypes et Petits Portraits vendues aux plus bas prix. Allez et voyez.

Portraits pris et terminés en quelques minutes, et exécutés également lorsque le temps est couvert.

Une attention spéciale est donnée pour les copies.

N.B.—La Galerie sera ouverte tous les jours de Fête.

21 mai. ak—211

REMEDES FRANÇAIS
EN VOGUE,

Vendus à Paris, chez Grimault & Cie., Chimistes de Son Altesse Impériale le Prince Napoléon ; à New York, chez J. M. Becker, 38, rue Walker ;
A MONTRÉAL, *chez Lyman, Clare & Cie., chez Devins & Cie.* ; A QUÉBEC, *chez J. Musson & Cie.*

PHOSPHATE DE FER,
Par Lenas, Apothicaire et Docteur ès Arts, Paris

Cette nouvelle préparation de fer renferme tous les éléments des os et du sang, comme le fer dans un état liquide. D'après les observations faites dans les hôpitaux de Paris, et publiées dans le prospectus, elle est supérieure aux *Pilules de Vallet*, à la *Lactate* de fer, au fer réduit par l'hydrogène, ou aux Pilules ou au Sirop d'*Iodure de Fer*. Elle remédie promptement à la pâleur de la Comsomption, aux maladies d'estomac, à la digestion pénible, à la pauvreté du sang, à la perte de la force et de l'appétit, à la menstruation difficile et à la leucorrhée. C'est un accessoire très-utile à l'usage de l'huile de foie de morue.

Plus d'Huile de Foie de Morue.

SIROP DE RAIFORT IODÉ,
GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

D'après les certificats des médecins des hôpitaux de Paris, contenus dans le prospectus, et avec l'approbation de plusieurs académies, ce sirop est employé avec le plus grand succès à la place de l'*Huile de Foie de Morue*, à laquelle il est réellement supérieur. Il guérit les maladies de poitrine, les scrofules, les maladies lymphatiques, la chlorose, l'atonie des muscles et la perte de l'appétit ; il régénère la constitution en purifiant le sang, et est, en un mot, le plus grand dépuratif connu. Il ne fatigue jamais l'estomac et les intestins comme l'iodure de potasse et l'iodure de fer, et est administré avec le plus grand succès aux jeunes enfants sujets aux humeurs ou à l'obstruction des glandes. Le Dr. Cazenave, de l'Hôpital St Louis, Paris, le recommande particulièrement dans les maladies cutanées conjointement avec les pilules qui portent son nom.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE,
GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris

D'après la formule du Dr. Corvisart, chevalier de la légion d'honneur, médecin de Sa Majesté l'Empereur des Français, la *Pepsine* est le suc gastrique lui-même, ou plutôt le principe digestif purifié, qui digère la nourriture dans l'estomac. Lorsque d'après différentes causes la quantité de fluide digestif est trop petite, les conséquences inévitables sont la mauvaise digestion, *gastritis gastralgia*, l'inflammation de l'enveloppe muqueuse de l'estomac et des intestins, la gastralagie, l'anemie, la faiblesse, et chez les femmes un dérangement général. L'*Elixir de Pepsine* qui a été approuvé par l'académie de médecine de Paris, guérit promptement toutes ces malaladies et empêche le vomissement pendant la grossesse.

MALADIES DE POITRINE.
SIROP D'HYPOPHOSPHATE DE CHAUX,
GRIMAULT & CIE., Chimistes, Paris.

Depuis des siècles les médecins et les savants ont cherché un remède pour la guérison des maladies de poitrine ; jusqu'ici tous leurs efforts ont été vains. De nouveaux ouvrages communiqués à l'académie de médecine, à Paris, et les expériences les plus sérieuses faites à l'hôpital de Brompton, Londres, spécialement pour le traitement de la Phtisie, prouvent que cette terrible maladie a trouvé un puissant spécifique dans le SIROP D'HYPOPHOSPHATE DE CHAUX, lorsqu'il est arrivé à son dernier degré.

Les Toux, Rhumes, Catharre, Bronchites, Grippe, disparaissent immédiatement sous l'influence de ce Sirop et les personnes asthmatiques trouvent en lui un remède certain de guérison.

On recommande aux personnes malades de prendre en même temps les délicieuses PASTILLES PECTORALES de suc de laitue, et le LAUROSE de MM. GRIMAULT ET CIE. Cet excellent bon-bon est composé des deux substances de la matière médicale, les plus douces et en même temps les plus inoffensives, et ne contient pas d'opium

MM. Musson et Cie., Québec, ont été nommé Agents-Généraux pour le Canada ; MM. Lamplough et Campbell, Agents pour Montréal.

18 novembre 1865—60—aka

N. B.—Les prospectus, avec pleine information, sont envoyés par la malle à leur adresse. Les personnes de la campagne peuvent s'assurer sans délai ; des agents sont pour être nommés dans tout le Canada. Les applications pour agences doivent être adressées aux Agents Généraux.

COMPAGNIE
D'Assurance Mutuelle contre le Feu
DE LA
CITE DE MONTREAL.
DIRECTEURS :
BENJ. COMTE, Ecr., Président ;

HUBERT PARÉ, Ecr.,	LOUIS COMTE, Ecr.,
ANDRÉ LAPIERRE, Ecr.,	MICH. LEFEBVRE, Ecr.,
ALEXIS DUBORD, Ecr.,	F. J. DURAND, Ecr.,
JOS. LARAMMÉE, Ecr.,	L. A. H. LATOUR, Ecr

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURAECE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sûreté. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour Propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 1 Rue St. Sacrement.

ANT. COMTE,
215 c Secrétaire.

AVIS.

Le soussigné s'adressera au Parlement Provincial, à sa prochaine session, pour se faire naturaliser.

CLEMENT HALL SOULE.
30 mai—219 dm w

AVIS.

L'Assemblée Générale et Annuelle des Notaires du ressort et juridiction de la Chambre des Notaires de Montréal, telle que voulue par la loi, aura lieu, à l'Institut Canadien-Français de cette ville, JEUDI, le CINQ du mois de JUILLET prochain, à DEUX heures P. M.

Par ordre,
H. LAPPARE,
Sec. C. N. M.
Montréal, 4 juin 1866—223 a l

AVIS.
Wm. MIDDLETON & Cie
ONT OUVERT UN BUREAU
AU
No. 17½, Rue Lemoine
POUR
LA COMMODITÉ DE LEURS PRATIQUES ET DEMANDENT QUE TOUS LES ORDRES SOIENT ENVOYÉS A CE BUREAU SEULEMENT.
29 mai 218

AVIS.

Une personne, possédant les connaissances requises pour le commerce de la ville, parlant l'anglais et le français et ayant commercé depuis plusieurs années à la campagne, désire obtenir une situation dans un magasin en gros ou en détail, ou dans un bureau d'affaires.

Cette personne accepterait une société pour un commerce à Joliette, où elle peut compter sur une grande clientelle.

Des références suffisantes seront données.
S'adresser au Bureau de *La Minerve.*
6 mars—148

MM. SANCER & FRÈRE

ONT le plaisir d'annoncer à leurs pratiques et au public en général que l'encouragement libéral que leur maison a rencontré leur a permis d'agrandir leur établissement et d'augmenter considérablement leur fonds de commerce.

Les MARCHANDS DE LA CAMPAGNE peuvent se procurer, outre un assortiment considérable de Ferronnerie, celui de Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, Fer en barre, &c, &c.

Les OUVRIERS trouveront un assortiment considérable d'Outils des meilleures manufactures.

MM. SANCER & FRÈRE auront toujours en mains, pour les Familles, des Ustensils de Cuisine, Coutellerie, Argenterie électro-plaquée, Cabarets, Huiliers, &c., ainsi qu'un assortiment de Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois.

La maison Sancer & Frère saisit cette occasion pour prouver sa profonde gratitude pour l'encouragement libérale qu'elle a reçu jusqu'ici et espère mériter la continuation de ce généreux encouragement par l'attention toute particulière qu'elle apportera aux commandes que l'on voudra bien lui confier.

19 mai—210



COURSES AU TROT
A
LONGUEUIL
MARDI ET MERCREDI
Les 26 et 27 Juin courant.

PREMIER JOUR.

Une bourse de $10 ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée dans les courses, 3 dans 5.

Une bourse de $20 pour tous chevaux qui n'ont jamait gagné de bourse dans la 1ere classe 3 dans 5.

Une bourse de $50 pour 15 milles sans arrêter.

SECOND JOUR.

Une bourse de $12 ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais rien gagné, 3 dans 5.

Première classe : bourse de $60 pour tous chevaux trotteurs sans exception. La jument de M. Beaudry trottera contre aucun cheval dans le Bas-Canada.

CONDITIONS.

Toutes contestations seront décidées par les Juges dont les décisions seront finales.

Entrée : 15 par cent et 4 entrées seront exigés pour chaque bourse.

Les courses auront lieu à DEUX heures chaque jour ; personne ne sera admis sans billet.

Admission, 25 cents.

EUGÈNE BEAUCANAL,
18 juin—234 ts E p Propriétaire.

LE CHOLERA ET SON TRAITEMFNT.

Avec précautions sanitaires, en pamphlet, en Anglais et Français, publié et à vendre par JOHN GARDNER,
Chimiste et Droguiste,
Rue Notre-Dame.

Prix, six sous.

Renfermant toutes les informations nécessaires. Un ESCOMPTE CONSIDERABLE sera accordé aux acheteurs de la campagne pour revendre.

Les personnes voudront bien déclarer le nombre de copies anglaise et française dont ils auront besoin.

JOHN GARDNER,
Rue Notre-Dame.
5 juin—223 c a E

CORS

En 30 minutes on se débarrasse de ses corps avec les LIMES CHIMIQUES de P. MOURTHE (Fournisseur des Armées), brevetées en France et à l'étranger, approuvées par diverses académies et par 15 gouvernements. 3,000 cures authentiques. Médailles de 1ère et 2ème classe. Par ordre de S. Exc. le Ministre de la Guerre, ces Limes ont été expérimentées à Paris par plus de 2,000 soldats qui se sont débarrassés de leurs cors, comme le constatent MM. les Médecins-Majors dans leurs rapports. Le même résultat a été obtenu par la garnison de Rio de Janeiro. (*Voir le Prospectus.*) Dépôt général : 18, Bl. Prince Eugène, Paris, et dans les Pharmacies de tous pays.

Dépôt à Montréal : J. GARDNER,
13 juin—234 a E c k 455, Rue Notre-Dame

Aux Marchands de Cuir de la Rue St. Paul.

Nous, les Commis-Marchands de Cuir de la rue St. Paul, sommes heureux de pouvoir présenter publiquement à nos patrons, Messieurs les Marchands de Cuir, nos plus sincères remerciments pour la bonté qu'ils ont eu de signer la requête que nous leur avons soumise, reconnaissant par là la justice de notre demande ; ils ont bien voulu s'obliger de fermer leurs magasins à sept heures l'été. Pour leur prouver notre reconnaissance, nous porterons une grande attention aux affaires et nous ferons de notre mieux pour les compenser des quelques heures de loisir qu'ils nous accordent si généreusement. Nous sommes certains qu'ils n'auront pas lieu de regretter d'avoir condescendu à notre requête.

N Jacques	Milton McDonald
J. M. Raby	H. Lamontagne
J. G. Lefebvre	Ludger Emond
Adolphe Désourdie	Max. Delorme
Omer Emond	H. Dusablon

F. Busseau.
16 juin. 233 ti k

Magasin de Provisions et Clos de Bois de Construction,
No. 50 RUE ST.-PAUL,
(Voisin de l'Eglise Bonsecours.)

Le soussigné informe ses pratiques qu'il vient l'acheter a l'encan une partie du Fonds de Magasin de M. Adams, qu'il disposera à bas prix. De plus, en outre son CLOS a BOIS, il tient un MAGASIN de PROVISIONS où il aura constamment en mains—

Farine, Lard, Beurre, Avoine, Son, Grue, &c. Bois de Construction de toute qualité et de prix, Madriers, Planches, Bardeaux, Tringles, Lattes, Echelles, Dalles, Rames, &c

Il achetera toute espèce de produits dans sa branche de Commerce, et se chargera aussi de la vente des produits que l'on voudra bien lui confier.

De plus, sleighs, traîneaux, chaises, cuvettes sceaux, etc.

LEON HURTEAU.
9 mars—152

Etudiant en Droit Demandé.

Un ETUDIANT EN DROIT, actif et ayant une bonne main, trouverait de l'emploi dans un Bureau d'Avocat et aurait un salaire de $60, ayant en outre l'avantage d'assister aux séances d'enquête.

S'adresser à ce Bureau à P. O. B. C.
8juin 226

AVIS.

Je donne avis que j'ai nommé et appointé CHARLES A. BRAULT, Ecuier, Notaire, comme SOUS-AGENT de la Corporation de l'ASSURANCE LE LONDON CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ROMEO H. STEPHENS,
Agent.
Montréal, 11 mai 1866 | 204

Détruisez vos Insectes,
PUNAISES, COQUERELLES, BARBEAUX MITES, CHENILLES, PUCERONS VERTS DES FLEURS, ARAIGNÉES, MOUCHES, etc, etc.
MORT AUX RATS ET SOURIS
AVEC L'INSECTICIDE - VICAT,
Qui n'est pas poison pour l'homme ni pour les animaux.
PRIX DE L'INSECTICIDE...... 25 CENTS.
Prix de la mort aux Rats....... 25 Cents.
Chez M. E. H. DOUCET, Rue Craig, No. 485, Montréal
24 avril. 189—smk E

LA SEULE LIGNE D'EXPRESS AMERICAINE QUOTIDIENNE de MONTREAL
Pour Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Nouveaux steamers avec cabines en haut : *EMPRESS*, Capt. L. C. Couvrette, B. C., et *LORD ELGIN*, Capt. J. H. DeWitt.

Un des steamers susdits laissera le Canal au Bassin, tous les matins, excepté les dimanches, à 7 heures, et Lachine à l'arrivée du convoi de 9 heures, partant de la station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrêtant au Côteau Landing, Cornwall et aux ports intermédiaires pour venir en connexion avec les magnifiques steames de Lac *Ontario*, *Bay State* et *Cataract*, qui sont en rapport avec toutes les lignes de chemin de fer sur le côté nord et sud du Lac Erié pour tous les points sud et ouest, et par un bâteau allant en droite ligne de Buffalo à Cleveland, Détroit, Milwaukee, Chicago et aux ports intermédiaires.

Pour les billets de passage, on peut s'en procurer de H. ST. DIZIER, 93, (nouveau numéro), Grande Rue St. Jacques, ou aux Hôtels ; C. C. McFALL, agent pour billets, Quai du Canal, ou à

OWEN LYNCH, Agent,
19 mai—210 x k E 55 et 56, Rue Commune.

MAGASIN DE CHAUSSURES
EN GROS ET EN DETAIL,
No. 133, Rue Notre-Dame,
MONTRÉAL,
COIN DES RUES NOTRE-DAME & GOSFORD
1re porte après le Jardin du Gouvernement,
ENSEIGNE DE LA
BOTTE ROUGE.

On trouvera à ce magasin toute espèce de CHAUSSURES confectionnées d'après les dernières modes d'Europe et d'Amérique.

POUR DAMES :
Bottines en Satin,
En Maroquin,
En Veau Français
— AUSSI : —
Sandalles en Tapis,
En Maroquin, &c
POUR MESSIEURS :
Botttes,
Bottines,
Souliers,
EN CUIR VERNIS, EN VEAU FRANÇAIS, EN PEAU DE CHÈVRE, &c.

Prix modérés et à la portée de toutes les bourses.

JOS. VALADE,
25 avril—690 Propriétaire.

ASSURANCE
NORTH BRITISH & MERCANTILE
Contre le Feu et sur la Vie.
ETABLIE EN 1809.

Capital - - - - - -	$12,000,000
Accum. des Fonds -	10,000,000
Revenu Annuel - -	2,500,000

Etablissement de la Branche Canadienne.

OFFICIERS.
DIRECTEURS-GERANTS :
D. Lorn MacDougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.
DIRECTEURS ORDINAIRES :
Hon. L. Renaud, M C.L. Hon. John Rose, M P P. Hon. T. Ryan, M.C.L. J Law Ecr. Marchand C J. Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Grand Tronc, dont tous sont Actionnaires.
SECRETAIRE-LOCAL — J. JOHNTSON
INSPECTEUR—WM. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garantie pour l'ASSURANCE CONTRE LE FEU ; elle a **20 Modes d'Assurance sur la Vie.**

Le Bureau des Directeurs à Montréal, a plein pouvoir de **régler les pertes.**

On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 2 4, et LA BOURSE.

MacDougall & Davidson,
Agents-Généraux pour le Canada
P. R. Fauteux,
SOUS-AGENT.

A Vendre,

Plusieurs excellents EMPLACEMENTS sur la Place Richmond et la Rue St. Antoine.

S'adresser à
D. R. STODART,
Agent et Courtier,
48, Grande Rue St. Jacques.
7 fév. j—125

CHARLES NELSON
(SUCCESSEUR DE THOMAS DAVIDSON)
QUINCAILLIER !
EN GROS ET EN DÉTAIL,
Ouvrages en Fer-Blanc vernis unis et estampés,
CATHEDRAL BLOCK,
267, Rue Notre-Dame. 297,
MONTRÉAL.

Quincaillerie, Coutellerie, Vaisselle galvanisée en argent, en argent allemand et d'Angleterre ; Vaisselle creuse, relevée et émaillée ; Appareils de Bain, Corniches Ustensiles de Jardin, Couchettes en fer, etc., etc.

C. NELSON.
26 mai tm—217

Dispensaire de la Cité,
COINDES RUES NOTRE-DAME ET ST. LAMBERT



WOLFRED D. E. NELSON & CIE, Chimistes Dispensateurs, informe les citoyens de Montréal et du voisinage, qu'ils ont ouvert une pharmacie.

Ils espèrent, par la plus stricte attention *personnelle* (si nécessaire pour l'exactitude de la dispensation) obtenir leur patronage, et ils feront tout en leur pouvoir pour le mériter.

On peut être certain que les préparations chimiques et pharmaceutiques, exécutées scrupuleusement d'après les directions de la Pharmacopée Anglaise, et les drogues prises chez les importateurs les plus respectables, seront originales et de la premiere qualité.

WOLFRED D. E. NELSON,
Licencié du Collège des Médecins et des Chirurgiens.
J. GUSTAVE LAVIOLETTE.
10 avril—169 a k b

DEMENAGEMENT.
L. C. BARBEAU

A définitivement transporté son Bureau de Change au No. 15, PLACE L'ARMES, où il continuera à faire des affaires comme par le passé.

A Messieurs les Marchands.

Je porterai une attention toute spéciale à la collection de Billets Promissoires, et les remises seront remboursées aussitôt après leur réception.

19 mai—210 um L. C. BARBEAU.



Maison Jacques-Cartier!
A L'ENSEIGNE DU
PAVILLON FRANCAIS,
66 et 68—RUE NOTRE-DAME—66 et 68
Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreuses pratiques que vû l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont décidés à agrandir leur magasin, et viennent de louer celui qui se trouve voisin de leur ancien établissement où ils continueront à avoir en main un assortiment plus considérable et plus complet de toute espèce de MARCHANDISES SÈCHES importées en Canada.

Ils ont en mains un assortiment considérable de Marchandises endommagées et non-endommagées achetées aux encans qu'ils vendront bien audessous de la valeur réelle.

Les Marchandises seront marquées en chiffres et il ne sera fait qu'un seul prix.

LES MESSIEURS DU CLERGE

Trouveront toujours à leur Etablissement un bon assortiment de Mérinos doubles et simples, Say, Russell Cord, etc., aux conditions les plus libérales.

Les soussignés auront aussi constamment à leur service un Tailleur et une Modiste expérimentés, qui exécuteront toute commade qu'on voudra bien leur confier.

N'oubliez pas de faire une visite à la Maison Jacques-Cartier, No. 66 et 68, rue Notre-Dame, au Pavillon Français.

DUPUIS ET LABELLE.
26 mars 1866. 166-tmk

M. ZACHARIAS & Cie
217 et 219,
Rue Notre-Dame,
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL.
M. Zacharias & Cie
FABRICANTS ET IMPORTATEURS
DE
CIGARES DE TOUTE SORTE,
DE
Tabac de première qualité,
DES
PIPES
D'ÉCUME DE MER,
DE BRUYÈRE, &c,
EN UN MOT
DE TOUS LES ARTICLES
APPARTENANT
A CETTE BRANCHE DE COMMERCE,
AUX
PRIX LES PLUS BAS
217 et 219,
Rue Notre-Dame,
MONTREAL.
16 juin. 233—ak

CHARBON POUR FORGERON,

Pour CLORE DES CONSIGNATIONS, les soussignés vendront à BAS PRIX et en lots convenables aux acheteurs,

200 CHALDRONS
DU
Meilleur Charbon de Noyer
G. & D. SHAW.
15 juin—232 qi

T. DESNOYERS,
AVOCAT,
No. 10, Petite Rue St. Jacques,
SUIVRA LES COURS DE CIRCUIT DE VAUDREUIL SOULANGES.
4 mai. 198—um

SEULE
LIGNE DIRECTE
Pour la France.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE
DE LA
Compagnie Générale Transatlantique
ENTRE
NEW-YORK et le HAVRE
TOUCHANT A BREST.

Les magnifiques Steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 5 North River, savoir :

Ville de Paris, Capt. Surmont. Samedi, 16 juin
Lafayette, Capt. Lemarie.... " 30 juin
Napoléon III, Capt. Bocandé.. " 17 juillet

PRIX DU PASSAGE EN OR
Première cabine. $135 | Seconde cabine.. $0
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons des chemins de fer moyennant $5 pour les premières et $4 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent,
58, Broadway, New-York
T. W. GRIFFITH & CIE, Agents
23 mai—179 sm à Montréal

LeBlanc, Cassidy & Piché
AVOCATS,
ENCOIGNURE DES RUES CRAIG ET ST. GABRIEL,
MONTREAL.
10 février. —128

Application au Parlement.

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite au Parlement Provincial, à sa prochaine session, pour faire passer un acte pour confirmer et établir l'examen de vérification de J. Dignan, A. P. de la partie du township de Grenville, et pour corriger les titres et actes applicables aux terrains dans la 6ème, 7ème et 8ème concessions du dit township.

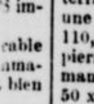
Grenville, 1er janvier 1866—214 dm

Application au Parlement.

AVIS est par les présentes donné que les soussignés feront application, à la prochaine session du Parlement Provincial, pour un acte d'incorporation de la Société de Tempérance, section St. Joseph, sous le nom de " Caisse de la Société de Tempérance de Montréal, section St. Joseph."

CHS. S. RODIER, junior,
ANDRÉ LAPIERRE,
JOACHIM DUBRUL,
THÉOPHILE ROBERT,
ADOLPHE LEROUX,
J. HAMELIN,
FRS. FRÊNE,
LOUIS FORTIN,
DAMASE BÉRIAU,
ET AUTRES.
Montréal, 16 mai 1866—208 dm

Résidence Suburbaine à Vendre



Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le Faubourg St. Antoine, et sur la Rue Dorchester Ouest, connue sous le nom de ROSE PRÉ, ci devant la demeure de feu GEORGE DESBARATS, Ecuier. Le terrain a 470 pieds d'extrême profondeur, sur une largeur de 330 pieds, et contient plus de 110,000 pieds en superficie. La Maison est en pierre de taille, à deux étages, rez-de-chaussé et mansardes, 54 pieds sur 50, Jardin d'Hiver, 50 x 24, Serres Chaudes pour Raisin, etc., 119 x 18, Etables, Remises, etc. Le Jardin est parsemé d'arbres fruitiers en pleine vigueur, et les Vignes produisent des récoltes abondantes. Le site est un des plus beaux de l'Ile de Montréal, et le tout forme une des Résidences les plus complètes et désirables des environs de Montréal.

Les personnes qui désireront visiter cette Propriété, dans l'intention d'acheter, sont priées de s'adresser, ainsi que pour autres renseignements,

D. R. STODART,
Courtier, Agent, etc.,
48, Grande Rue St. Jacques.
7 fév. j—125

Dr. C. F. F. TRESTLER
DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,
No. 122,—RUE CRAIG—No. 122
(Vis-à-vis la Rue Côté.)
1e Août. 1—38

ETABLISSEMENT
Hydrothérapique de Montréal,

Hydrothérapie rationnelle. Traitement spécial des Maladies Chroniques, Nerveuses, Rhumatismales, de la Peau, des Voies Digestives, Genito-Urinaires,

296, Rue Dorchester.

G. S DE BONALD, M. D C. M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, &c, &c, &c.

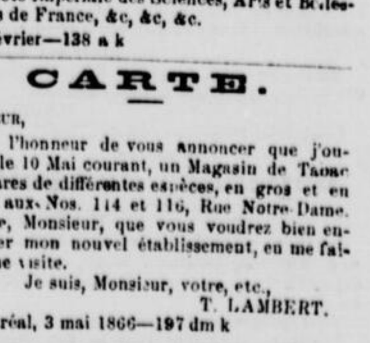
22 février—138 a k

CARTE.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ouvrirai, le 10 Mai courant, un Magasin de Tabac et Cigares de différentes espèces, en gros et en détail, aux Nos. 114 et 116, Rue Notre-Dame. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien encourager mon nouvel établissement, en me faisant une visite.

Je suis, Monsieur, votre, etc.,
T. LAMBERT.
Montréal, 3 mai 1866—197 dm k



La Compagnie D'ASSURANCE et de PLACEMENT
DES CITOYENS.
BUREAU :—BATISSES UNION.
MONTRÉAL.
3 janvier. 96—a

LA MINERVE.
Journal Politique et Commercial
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
DUVERNAY, FRERES,
Rue St. Vincent, No. 16.

TROIS EDITIONS,
Quotidienne, Semi-Quotid. et Hebdomadaire.
CONDITIONS D'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE..........	$6.00
" SEMI "	$4.00
" HEBDOMADAIRE........	$2.00